

Économie politique. Les fondements de l'économie

Avertissement : les documents suivants sont des notes de cours. Ils ne prétendent pas à l'exhaustivité ni à une rédaction parfaite. Ce sont des notes qui suivent le plan du cours afin d'aider les étudiants qui auraient laissé échapper quelques passages.

Ces notes sont issues d'articles, de fiches de lecture et de diverses rédaction.

Certains passages sont plus denses, d'autres plus elliptiques, ce qui ne prévaut pas de l'importance qu'ils ont dans le cours.

Table des matières

Introduction. Qu'est-ce que l'économie ?.....	6
a) Étymologie	6
b) Quelle utilité ?.....	6
Première Partie. Les fondements de l'économie politique.....	8
1/ Les prix.....	8
11/ La détermination du prix	8
a/ Qu'est-ce qu'un prix ?	8
b/ La décision de l'agent face au prix	9
12/ Les prix et le marché	9
a/ Importance d'un marché concurrentiel	9
b/ Les limites à la toute-puissance du marché.	10
c/ L'échec de la fixation des prix	10
2/ La monnaie.....	11
21/ Rôle et fonction de la monnaie.....	11
a/ La fonction de la monnaie	11
Unité de compte.....	11
b/ La stabilité monétaire	12

22/ La monnaie et les variations de la masse monétaire	12
a/ La régulation de la monnaie	12
23/ La création de la monnaie	13
a/ Rôle des banques	13
b/ Les différents types de banque	14
c/ Pourquoi une monnaie unique ne peut pas fonctionner.....	14
24/ Les crypto-monnaies	14
a/ Le Bitcoin.....	15
3/ Le marché.....	16
31/ Le fonctionnement du marché.....	16
a/ Rôle du marché	16
c/ Les fondements de l'économie de marché	16
32/ La société est un marché	17
33/ L'État et le marché	20
a/ Rôle institutionnel	20
b/ Corriger le marché ?	20
c/ Les biens publics	20
33/ L'ouverture des économies	21
a/ Une ouverture croissante des économies : la mondialisation.....	21
b/ Balance commerciale : un mythe économique qui n'existe pas.	21
c/ Influence du taux de change.....	22
d/ Taux de change et compétitivité.....	22
e/ Réindustrialiser, oui mais comment ?.....	22
4/ Les salaires	25
41/ Formation des salaires.....	25
a/ Qu'est-ce que le salaire ?	25
b/ Différents salaires.....	25
c/ Différents niveaux de vie.....	26
42/ Pourquoi des inégalités salariales ?.....	26
a/ Facteurs économiques	26
b/ L'État et les salaires du public	27
c/ Intervention de l'État dans le secteur privé	27
43/ La redistribution	27
a/ Pourquoi redistribuer ?.....	27

b/ Éviter les risques sociaux	27
c/ Les instruments de la redistribution	28
44/ La redistribution est-elle efficace ?	28
a/ Pourquoi la redistribution ?.....	28
b/ Redistribution et économie	28
c/ Les limites de la redistribution	28
5/ La fiscalité.....	29
51/ Qu'est-ce que l'impôt ?.....	29
a/ Philosophie de l'impôt	29
b/ La justice de l'impôt	30
Qu'est-ce que la justice fiscale ?.....	30
52/ Impôts et finances publiques	31
a/ La question des finances publiques	31
b/ La maîtrise des dépenses publiques	31
c/ Les conditions de fourniture des services publics	32
53/ D'autres types d'impôts	32
a/ La flat tax	32
6/ Le chômage	33
61/ Présentation générale du chômage	33
a/ Les mesures du chômage.....	33
62/ Le marché du travail.....	33
63/ Chômage et politique de l'emploi	34
a) Différents types de chômage.....	34
b) Politique de l'emploi	34
c) Mesures contre le chômage	34
d) La flexicurité	35
64/ Complexité du chômage.....	35
a/ Pourquoi le chômage ?	35
65/ Questions autour du chômage	39
a) Technologie et emploi. Est-ce que le développement technologique génère du chômage ?	39
b) La reconversion	40
c) Est-ce qu'acheter des biens produits localement permet de réduire le chômage ?.....	40
7/ Redistribution et justice sociale	41

71/ En quoi consiste la redistribution	41
a/ Le contrôle de la population.....	41
b/ La sécurité sociale : histoire et fonctionnement	41
c/ Les retraites : une pyramide de Ponzi.....	43
72/ La charité comme amitié économique	43
Deuxième partie. Les grands problèmes posés à l'économie politique	45
I/ Jean Fourastié. Productivité et richesse des nations	45
Jean Fourastié (1907-1990) : l'homme et sa pensée	45
11/ Le développement économique : le rôle de la productivité	46
1/ La clef du non-développement économique traditionnel : la faiblesse de la productivité	46
2/ Mesurer les niveaux de vie : la méthode des prix réels.....	47
3/ L'accroissement de la productivité	48
4/ La population active se transforme sous l'effet de la productivité	49
5/ L'évolution des différentes catégories de prix réels	49
12/ La très forte élévation des niveaux de vie dans les pays développés.....	49
1/ Caractère transitoire de la croissance économique.....	50
2/ L'achèvement de la période transitoire	50
3/ Le progrès technique et la question du chômage	50
13/ La question du sous-développement	51
1/ Le développement économique est l'invention de la civilisation chrétienne européenne	51
2/ Démographie et économie	51
Conclusion : Une œuvre économique majeure.....	51
II/ Friedrich Hayek. Le droit, condition d'une société libre.....	52
21/ Liberté politique et liberté économique	53
1/ La planification économique conduit à la planification politique	53
2/ L'État de droit.....	53
3/ La critique immanente du droit	54
22/ Théorie de la catallaxie	55
1/ Intérêt général et fiscalité	55
2/ Le jeu catallactique.....	56
3/ La catallaxie comme lien social	57
4/ La société ouverte	58

23/ L'importance du capital	61
a/ Qu'est-ce que le capital.....	61
b/ Le mystère des informations manquantes	62
c/ Pluralisme intellectuel et politique.....	64
III/ Le capital, clef du progrès des nations (Jacques Marseille).....	65
1/ L'enrichissement des Français	65
11/ Accroissement de la richesse des Français.....	65
12/ Des chiffres et des larmes	67
13/ La constitution du capital	69
2/ Innover et s'adapter : la réussite des entreprises	70
21/ Clefs de la réussite d'une entreprise.....	70
Troisième partie. L'économie politique face à l'histoire	72
I/ Aperçu de l'école française d'économie politique.....	72
11/ Les précurseurs : les XVII ^e et XVIII ^e siècle.....	72
1/ Soulager les pauvres	72
2/ Turgot et la guerre des farines.....	73
12/ Frédéric Bastiat et les harmonies économiques	77
1/ Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas	77
2/ Les harmonies.....	77
13/ Des phares au XX ^e siècle.....	77
1/ Jacques Rueff	77
2/ Knut Wicksell (1851-1926)	82
3/ Maurice Allais	86
II/ La théorie des choix publics : économie et démocratie.....	88
1/ Le fonctionnement de l'administration.....	89
<i>b/ Les deux droits : droit public et droit administratif</i>	90

Introduction. Qu'est-ce que l'économie ?

a) Étymologie

Économie = grec *oikonomia*, *oikos*, la maison et *nomos*, la loi, les règles.

C'est-à-dire les règles de conduite de la maison. C'est la science de la vie domestique privée, par rapport à la politique dont l'objet est la gestion de la cité.

Xénophon (430-355) écrit le premier traité d'économie. Question de savoir comment gérer un domaine. De là découle la question de savoir comment gérer la cité et comment gérer l'armée. C'est la science de la conduite des hommes, de la compréhension des choix et de l'adaptation à des ressources et à des moyens restreints.

2 visions de l'économie : mathématiques ou anthropologie. Aujourd'hui, l'économie est réduite aux mathématiques, comme la philosophie (philosophie analytique). Pourtant, c'est la question humaine qu'il fait remettre au cœur de l'économie.

Les mathématiques sont intéressantes pour les statistiques et les prévisions mais sans plus.

« Si, pour la compréhension de l'économie, il y avait à choisir entre la maîtrise de l'histoire économique et la maîtrise des mathématiques et de la statistique, c'est la première qu'il faudrait choisir. » Maurice Allais

D'où l'économie politique : étude des hommes et des comportements humains.

De là se posent 3 grandes questions :

Quelle place pour la liberté humaine ;

L'ordre de la cité est-il spontané ou construit ;

Comment assurer le développement des peuples et des cités.

Les agents économiques sont des êtres de calculs. Leurs choix se veulent rationnels. Ils doivent faire des choix, et généralement essayent que leur choix nécessite le moins d'effort possible avec le plus de résultat.

La question de la rationalité n'est pas évidente : optimum de Nash ou dilemme du prisonnier.

La confiance est l'élément essentiel de l'économie. Confiance dans les agents, dans les produits, dans la juridiction. Les lois et les brevets assurent la confiance.

L'économie touche aussi à d'autres sciences : politique, psychologie, aspects sociaux.

b) Quelle utilité ?

Le but de l'économie est de favoriser la croissance économique, tout en étudiant les causes de l'affaiblissement voire de la disparition de la croissance.

Les économistes essaient d'étudier les variables, les causes qui amènent la création ou la destruction de la richesse. Mais plusieurs facteurs peuvent être pris en compte, si bien qu'ils ne sont pas d'accord entre eux.

L'économie doit s'appuyer sur le réel, observer les faits et les pratiques, et non pas partir des idées pour essayer de bâtir un monde idéal. Danger de l'idéologie.

Attention aux mots piégés :

Des mots très employés dans le langage courant mais qui n'existe pas en économie : argent (monnaie), pauvre, riche, entreprise (fiction juridique), État.

Hypostasie de l'État.

État n'existe pas en tant que tel : ce sont des personnes qui travaillent dans des administrations. Il y a plusieurs administrations et plusieurs structures juridiques (communes, Sivom, syndicats intercommunaux, établissement publique...).

Objectifs du cours : Comprendre les principes de base de l'économie. Pouvoir décrypter les grands enjeux contemporains.

Première Partie. Les fondements de l'économie politique

1/ Les prix

11/ La détermination du prix

a/ Qu'est-ce qu'un prix ?

Qu'est-ce qu'un prix ? Comment les prix sont-ils fixés ?

Le prix est l'expression d'une valeur. La valeur est établie par la mise en accord des deux bouts de la chaîne : celui qui vend et celui qui achète. La fixation de la valeur doit pouvoir se faire librement entre le vendeur et l'acheteur.

Un outil a de la valeur parce qu'il **est utile et efficace**. Un bijou a de la valeur parce **qu'il est rare**. Efficacité ou rareté sont donc les deux seules sources de la valeur.

Pour mesurer ces valeurs nous avons besoin d'un outil, la monnaie. Conceptuellement cette monnaie peut être indexée sur la valeur efficacité (le capitalisme) ou sur la valeur rareté (l'or).

La création de valeur par le système capitaliste est infinie, la « rareté » par définition ne l'est pas. C'est donc dire qu'utiliser un outil basé sur la rareté pour mesurer l'efficacité est un contresens qui amènera automatiquement au mercantilisme et à la déflation/dépression.

Prix : la fixation d'un prix est le résultat de la confrontation d'une offre et d'une demande sur un marché. Une fois établi, le prix influence la décision des agents de produire ou d'acheter, d'investir ou d'épargner.

Modifier les prix de façon arbitraire rend difficile voire impossible l'accès à l'information.

Phénomène qui fixe les prix : offre et demande.

Prix d'équilibre : équilibre entre l'offre et la demande.

Rôle des taxes dans les prix : essence. < Document

Prix des objets : pourquoi un même objet a-t-il un prix différent ? Effet marque et effet Veblen. Vouloir posséder un objet pour l'image qu'il renvoie.

Le monopole : une société est seule en lice pour vendre un produit, peut imposer le prix qu'elle veut. Le monopole conduit toujours à des prix élevés et à la rareté.

La concurrence permet de faire baisser les prix et d'augmenter la qualité des produits. (Voir services publics, train, route, avion). La concurrence conduit toujours à la baisse des prix et à l'amélioration de la qualité. La concurrence oblige à améliorer la productivité, ce qui provoque une baisse des prix (Fourastié).

b/ La décision de l'agent face au prix

Si le prix baisse on peut acheter, ou acheter plus.

Revenu disponible et pouvoir d'achat.

50€	1	CD	10 > 15
Argent de poche	1	Place cinéma	9
Revenu disponible	1	livre	15
	Des	bonbons	6
		épargne	10
	Pouvoir d'achat		50
	Effet de substitution		

Combien de temps faut-il travailler pour acheter un produit ? Les prix augmentent-ils ? Pourquoi les prix baissent ?

Face à l'évolution des prix : effet de substitution et modification des comportements. Cela est valable pour tous les agents économiques : personne et entreprise.

Augmenter les taxes et les charges conduit à augmenter les prix et/ou diminuer les salaires.

12/ Les prix et le marché

a/ Importance d'un marché concurrentiel

Pourquoi les monopoles causent des hausses de prix ? Rapport avec la qualité.

Promouvoir un droit favorable à l'économie de marché : droit du travail, normes, régulation.

Exemple de l'éducation : l'éducation privée coute moins cher et est plus efficiente.

< Voir les documents.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES INTÉRIEURES D'ÉDUCATION¹.

ANNÉE	Coût
1980	74,4
1990	96,6
2000	129,9
2010	140
2014	146

2017 : 154.6

ÉVOLUTION DES COÛTS MOYENS PAR ÉLÈVE⁶.

Année	École	Collège	Lycée ¹
1980	3 010	-	- ²
1990	3 740	6 380	7 700
2000	5 270	8 030	11 190
2010	5 870	8 500	12 060
2014	6 050	8 410	11 190

2016 : 6180 / 8580 / 12 000

Un élève dans le privé coûte deux fois moins cher.

b/ Les limites à la toute-puissance du marché.

Certains marchés doivent être régulés voire interdits : drogues, produits illicites. La morale interdit la vente de certains biens : esclavage.

c/ L'échec de la fixation des prix

Danger qu'il y a à fixer des prix : exemple des loyers.

L'encadrement des loyers et la loi SRU conduisent à un accroissement des prix de l'immobilier.

Exemples.

2/ La monnaie

21/ Rôle et fonction de la monnaie

a/ La fonction de la monnaie

Rôle essentiel dans les échanges.

3 fonctions : instrument d'échange, étalon de valeur, réserve de valeur.

Instrument d'échange, pour éviter le troc.

Étalon de valeur, pour permettre de comparer deux produits différents.

Réserve de valeur, pour faire entrer la notion de temps dans le calcul économique.

Les « Air miles » sont des monnaies privées, mais généralement la monnaie est sous le monopole de l'État.

Monnaie fiduciaire : billets et pièces. Ils ont un cours légal. Monnaie divisionnaire = monnaie actuelle, monnaie métallique = unité ayant un poids et une valeur en métal précieux (or, argent, bronze).

Monnaie scripturale : monnaie déposée sur des comptes dans les banques. La transaction se fait par des jeux d'écriture. Le mouvement de cette monnaie se fait par des chèques, des virements, carte bancaire.

Unité de compte

La monnaie permet de compter et de mesurer un bien.

Unité de compte, permet de comparer la valeur de biens et de services hétérogènes.

Permet de faire des réserves de valeur, donc de différer la consommation dans le temps (épargne).

Il est nécessaire que le pouvoir d'achat de la monnaie reste constant dans le temps (inflation). L'utilisateur doit avoir confiance dans sa monnaie.

Qualités de la monnaie

La monnaie repose sur la *confiance*. Elle n'a pas de valeur intrinsèque. Fiduciaire vient du latin fiducia, la confiance.

Elle repose aussi sur la stabilité. Hausse des prix diminue la valeur d'une unité monétaire : stabilité interne.

Stabilité externe : la monnaie doit être stable par rapport aux marchés mondiaux et pouvoir attirer des investisseurs.

b/ La stabilité monétaire

Traité sur la monnaie, Nicolas Oresme, ses visions sur la monnaie ne sont guère différentes de celles d'aujourd'hui.

La monnaie est un instrument politique. Le pouvoir peut en user contre la communauté, par exemple en développant l'inflation.

Cas de Charles VII après la guerre de Cent Ans avec la monnaie d'argent. Il a fallu 2.5 ans pour que les Français se rendent compte de la perte.

L'inflation agit comme une taxe sur les créanciers, dont le produit revient à l'Etat. D'où l'importance d'avoir une banque centrale indépendante du pouvoir politique, afin qu'elle ne soit pas soumise au bon vouloir du pouvoir.

La politique monétaire doit se faire selon deux critères : la stabilité des prix et la gestion de la croissance à court terme. Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux, c'est au contraire quand les deux sont liés qu'ils peuvent fonctionner correctement.

La BCE doit éteindre l'inflation et allumer la croissance

L'inflation est un mécanisme de moyen terme pour lequel se réalise l'équilibre entre l'offre et la demande. L'inflation contribue à l'équilibre de l'économie, mais c'est un facteur extrêmement complexe.

Les économistes ont dû mal aujourd'hui encore à savoir comment il fonctionne. L'inflation est bonne à petite dose, mauvaise à haute dose, comme le fluor. Le problème c'est qu'elle s'autoalimente, elle réduit la compétitivité des entreprises et pèse sur la croissance.

La déflation est terrible pour l'économie. Ne pas avoir d'inflation ne veut donc pas dire avoir 0% d'inflation, car cela signifie qu'il y a déflation quelque part. Le consensus d'une bonne inflation tourne autour de 2%/an. Le problème c'est que l'inflation varie d'un pays à un autre. En Allemagne elle est proche de 1%, dans les pays de l'Est elle peut frôler les 4%. Comment réguler dans ces cas ?

22/ La monnaie et les variations de la masse monétaire

a/ La régulation de la monnaie

La masse monétaire

C'est la quantité de monnaie en circulation dans l'économie. Si la masse monétaire augmente les agents économiques sont incités à consommer. Il peut y avoir une forte inflation. Si la masse monétaire diminue alors l'activité économique se contracte.

Les autorités de contrôle surveillent la masse monétaire.

Régulation de la monnaie

BCE + banques nationales sont chargées de réguler la monnaie.

La masse monétaire se mesure à l'aide d'agrégats. Ils sont classés selon leur degré de liquidité, c'est-à-dire la capacité qu'ils ont d'être transformés plus ou moins rapidement en moyen de paiement.

Agrégat M1 : la monnaie au sens strict : pièces, billets.

Agrégat M2 : M1 + placements à vue liquides (placements qui peuvent être retirés immédiatement).

Agrégat M3 : M2+ actifs facilement mobilisables (titre de créance à court terme).

Équation qui régit la monnaie en circulation dans l'économie : $Mv = PT$

M = masse monétaire ; v = vitesse avec laquelle la monnaie change de main ; P = niveau général des prix ; T = volume des transactions réelles réalisées.

Les variations de la monnaie et les théories économiques

La masse monétaire influe sur les prix et sur les transactions. En fonction de l'effet recherché la BCE intervient ou non.

2 interprétations : monétariste et keynésienne.

Interprétation keynésienne :

Augmentation de M permet une relance de la croissance. Augmentation des revenus ce qui favorise les achats. Incitation à investir pour les entreprises, achats de biens de consommation. Ils prônent la facilité du crédit et des augmentations de revenus.

Interprétation monétariste :

Augmentation de M = hausse de P mais pas de modification de l'économie réelle. C'est-à-dire que la création de monnaie ne permet pas de relancer une économie en récession.

Cette politique accentue les tendances inflationnistes, car excès de monnaie fait monter les prix. Hausse des salaires est annulée par la hausse des prix. Pour eux la monnaie est neutre par rapport à l'économie réelle.

23/ La création de la monnaie

a/ Rôle des banques

Les banques créent la monnaie. Monnaie scripturale, monnaie issue des pièces.

Les banques peuvent accorder des crédits à des organismes, dans ce cas elles créent aussi de la monnaie. C'est le marché monétaire (bons du Trésor, actions et obligations).

Les ressources des banques sont constituées des dépôts des particuliers et des entreprises, et des titres qu'elles détiennent.

Quand les agents remboursent leur crédit il y a destruction de monnaie
Cas de la masse monétaire. Question de l'inflation.
Besoin de financement et capacité de financement.

Un agent ne peut pas financer l'intégralité de ses dépenses (consommation ou investissement) sur ses ressources propres. L'autofinancement n'étant pas possible il doit avoir recours à un financement externe. Il y a alors deux possibilités :

La finance directe (l'agent a besoin de financement et l'agent à capacité de financement sont en relation directe).

La finance indirecte (présence d'un intermédiaire financier entre les deux agents pour les mettre en relation). (Crédit)

Financement interne et externe.

b/ Les différents types de banque

Banque centrale :

Fixe les taux d'intérêt, fait fonctionner la planche à billet. Doit veiller à maintenir un certain taux d'inflation. Ne pas faire gonfler la masse monétaire.

Banques commerciales :

Peuvent créer de la monnaie en octroyant des prêts, mais ne peuvent prêter plus que ce que leur autorise la banque centrale.

Question des taux d'intérêt, qui limite la création de monnaie.

Trésor public :

Caissier de l'État. Organise les prêts d'argent aux particuliers pour assurer les financements.
Bons du Trésor.

Vidéo sur la crise monétaire :

<https://www.youtube.com/watch?v=JMSaFMKxXoE>

c/ Pourquoi une monnaie unique ne peut pas fonctionner

Raison de l'échec prévisible et prévu de l'euro.

Chiffres de l'IDL.

Comment en sortir.

24/ Les crypto-monnaies

Vidéo sur le bitcoin :

<https://www.youtube.com/watch?v=89L22vE174Q>

a/ Le Bitcoin

Il fut créé en 2009 par un groupe de travail prénommé Satoshi Nakamoto.

Principe de la monnaie électronique. Nécessité de posséder un portefeuille (wallet) pour pouvoir en acheter et en vendre. Transactions se font de compte à compte, sans passer par les banques et les établissements financiers.

Cela limite les transactions et les risques de fraude.

3/ Le marché

31/ Le fonctionnement du marché

a/ Rôle du marché

Le marché est un lieu où s'échange un bien ou un service. Sur le marché interviennent les vendeurs et les acheteurs, mais aussi une série d'intermédiaires.

3 types de marchés : biens et services, travail, capital.

Biens et services :

Regroupent les biens matériels et immatériels qui peuvent être vendus.

Marché du travail :

Offres d'emploi par les employeurs et offres de travail par les demandeurs d'emplois. De cette rencontre naît la détermination du poste et du salaire.

Marché des capitaux :

Agents qui disposent d'une épargne disponible (capacité de financement) et agents qui souhaitent emprunter (besoin de financement).

b/ Principes de fonctionnement

L'économie de marché est le système d'échange le plus répandu dans le monde. Elle repose sur les lois du marché, notamment la loi de l'offre et de la demande. Elle s'appuie sur la concurrence. Il peut y avoir une régulation par l'autorité publique.

La concurrence : rivalité entre des acteurs économiques. La concurrence permet l'efficacité de l'économie de marché. Liberté de produire, de vendre et d'acheter un produit librement par les acteurs du marché.

Non-respect de la concurrence : abus de position dominante, ententes entre intervenants, concurrence déloyale.

c/ Les fondements de l'économie de marché

Les tribunaux et les réglementations permettent de réguler le marché et d'assurer la libre concurrence.

Dans un marché l'information est capitale. Celui qui la possède a un temps d'avance.

La confiance est un autre élément fondamental du marché. La confiance permet de gagner beaucoup de temps et d'argent. Les échanges peuvent reposer sur un contrat. Il y a des garanties et la réputation des acteurs.

La société est bien un marché

« La main invisible du marché » est le reproche constant adressé aux libéraux pour dénigrer cette philosophie du droit. Ce qui amène à s'interroger sur ce qu'est véritablement un marché, dont les incidences économiques comme géopolitique sont fortes. Attaquons d'abord une idée reçue : Adam Smith n'a jamais utilisé l'expression « main invisible du marché ». Il parle, dans son œuvre, de la main invisible de Dieu, qui ordonne les sociétés, mais sans faire de lien avec le marché. L'expression a été créée *a posteriori* et fait florès depuis.

Ni l'État ni le marché n'existent

Le marché est attaqué de toute part, car pourvu de tous les maux : créateur d'inégalité, d'injustice, de pauvreté, etc. Il faudrait donc forcément réguler le marché, grâce à une intervention extérieure (l'État) qui serait nécessairement bonne. Ainsi, à un marché producteur de mal s'oppose l'État, par essence vecteur de bien. Demeure ancrée dans l'idée collective que si l'État fait quelque chose, il le fait nécessairement bien. L'État, par essence, est tourné vers le bien commun, vers l'intérêt général, vers l'amélioration de la société. L'État stratège est bon quand le marché libre est mauvais. Au regard de l'histoire économique, rien ne permet d'étayer une telle thèse. Aucune des entreprises gérées par l'État ou par une administration n'a jamais réussi. Aucune invention, aucun progrès technique, ne fut le fait de l'État ou de l'administration. Croire en la bonté innée et naturelle de l'État est un mythe. Tout comme croire en l'existence du marché. En réalité, ni l'État ni le marché n'existent. Ce sont au mieux des fictions juridiques, au pire des mythes oniriques.

Les adversaires des libertés cèdent bien souvent au panthéisme social. Ils parlent de l'État, des riches, des pauvres, du peuple, du marché, toutes choses qui n'existent pas. Ce qui existe, ce sont des personnes. Certaines de ces personnes travaillent dans des administrations, et cela contribue à créer une entité qui a une valeur juridique au niveau international et que l'on appelle l'État. D'autres personnes s'insèrent dans une organisation humaine de marché. Ces personnes ont des revenus différents et, selon les classements effectués, on va en déduire que certaines sont riches et d'autres pauvres. Ces personnes forment des groupes sociaux et culturels variés et hétérogènes, que l'on regroupe souvent sous le vocable unique de « peuple », alors que l'unicité n'est pas de mise. Le panthéisme social du socialisme fonctionne par synecdoque ; ses penseurs ayant tendance à projeter sur les groupes ainsi définis leurs propres pensées.

Il en va ainsi du marché, qui n'est ni invisible ni omniscient. Le marché n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des personnes, qui font des échanges, qui développent des activités bénévoles ou lucratives et qui interagissent entre elles. Pour ordonner ces personnes et pour régler les conflits qui ne manquent pas de surgir, il est nécessaire de créer des règles et de nommer des arbitres chargées de les faire respecter. D'où la naissance du droit. C'est là le clivage principal qui existe entre les socialistes et les libéraux. Les premiers croient dans le panthéisme social et nient l'existence des personnes ; les seconds au contraire affirment la primauté de la personne

et comprennent l'importance d'établir une société de droit, garante du bon fonctionnement du marché.

Les marchés urbains

Les marchés urbains sont de bons exemples de ce qu'est véritablement un marché. Ils sont organisés dans un lieu restreint, souvent central, pour faciliter la venue des acheteurs. Ils contribuent donc à façonner l'organisation spatiale des villes. Loin d'être uniformes, ils s'expriment dans la diversité. On y trouve des marchands de fruits, de viandes, de pain, des vendeurs d'outils, de vêtements, etc. Le marché permet l'épanouissement des qualités de chacun : les commerçants sont libres de vendre tels ou tels produits et ils le font en fonction de leurs appétences et de leurs goûts. Le marché est donc le reflet de la variété et de la diversité des personnes humaines. Loin de produire de l'uniformisation, il favorise au contraire l'éclosion de tous les talents et de toutes les expressions humaines.

Si le droit garantit le bon fonctionnement du marché, c'est sur la confiance qu'il repose. Un primeur pourra bien vendre une fois des fruits gâtés, l'information se propageant à partir des clients floués, il ne pourra pas voler une seconde fois ses clients ; l'image de marque étant beaucoup plus difficile à construire qu'à détruire. En permettant la concurrence et la compétition, le marché encourage le plein développement des personnes. Du fait de la concurrence et de la responsabilité, il tire les hommes vers le haut et donc contribue au développement des sociétés. Ce n'est pas un hasard si les régions les plus riches et les plus développées sont celles qui possèdent des marchés de grande valeur. Dans l'histoire, on retrouve les foires de Champagne, qui ont contribué au développement économique, matériel et culturel de Troyes et de Châlons-en-Champagne. Si Paris est devenue puis restée la capitale de la France, c'est entre autres grâce à la présence de lieux de marchés de premier plan : la foire du Lendit à Saint-Denis, le quartier des halles, Rungis aujourd'hui.

Le marché favorise la diversité

Le marché contribue ainsi à la mise en place de ce double phénomène, apparemment contradictoire, mais en réalité lié : l'ouverture vers des horizons de plus en plus larges et l'approfondissement des cultures locales. Plus un marché est important, plus il a des ramifications vers des zones géographiques éloignées. Les foires de Champagne étaient ainsi en contact avec la Lombardie et la région de Sienne, avec les Flandres et l'Angleterre, et même l'Orient avec les marchands de Gênes. Rungis est aujourd'hui en contact avec le monde entier, recevant des produits aussi bien d'Afrique que d'Amérique latine. Cette ouverture au monde n'éteint pas les terroirs locaux, au contraire. Ce qui fait la richesse des terroirs d'Île-de-France, c'est la présence du marché parisien. Pour satisfaire un marché de qualité, possédant l'avoir et le savoir, les producteurs ont dû et ont pu se surpasser dans la réalisation de leurs produits. D'où les vins de Champagne et du Val de Loire, les céréales de Beauce, les fromages de Normandie et de Brie et aujourd'hui les technologies de Saclay. Dans son *Histoire de la vigne et du vin en France*, le géographe Roger Dion a bien démontré comment la présence d'un centre urbain important, donc d'un marché, est primordial dans la naissance et le développement d'un grand cru. S'il n'y a personne pour acheter et consommer des vins de qualité, alors il n'y aura aucun vigneron pour en faire.

La diversité des personnes humaines regroupées en marché contribue donc à créer et à développer la diversité culturelle et sociale de la société. On voit bien comment, dans leurs typicités et organisations, les marchés de Provence sont différents de ceux de Bretagne et d'Auvergne. Le marché ne signifie pas la primauté de l'argent, comme le croient encore les socialistes de droite. Il assure la pleine expression des talents de chaque personne et les échanges entre elles. Pour fonctionner correctement, il a besoin de règles de droit claires, compréhensibles par tous et défendables par tous. S'il favorise l'inégalité des talents, il ne peut donc que promouvoir l'égalité juridique, condition *sine qua non* de son existence et de son développement. C'est cela qui constitue la véritable justice.

Le trou noir de l'administration

Pourquoi est-ce qu'une administration ne peut, par essence, que faire moins bien qu'un marché ? Parce que dans un marché les personnes sont regroupées entre elles selon les principes du respect des libertés, de la responsabilité et de l'ordre juridique. Dans une administration, les libertés des personnes sont fortement réduites, la responsabilité est presque inexistante et l'ordre juridique est souvent bafoué. Dans l'Éducation nationale, par exemple, les professeurs ne peuvent pas choisir les villes et les établissements où ils souhaitent travailler, tout comme les chefs d'établissements ne peuvent pas choisir leurs personnels, contrevenant ainsi aux libertés de base de l'ordre social. La responsabilité est inexistante également puisque l'on progresse non en raison de ses talents, mais de son âge. Rien ne pousse à être meilleur, c'est même souvent l'inverse puisque les meilleurs se distinguent et une administration ne supporte pas la distinction. Une administration n'est donc pas une organisation optimale pour les personnes, contrairement à une organisation en marché. Il n'y a nulle main invisible du marché, il y a des personnes qui s'organisent et échangent entre elles, parfois dans la coopération, parfois dans la violence. Les étatistes croient au contraire en la main supérieure et infaillible de l'État stratège, sorte de dieu sauvage qui a toujours raison. Celui-ci bafoue souvent le droit et ne respecte pas ses propres lois. Il n'est donc pas étonnant que les États ou les villes qui refusent l'organisation humaine en marché soient les plus pauvres et les moins développés. Ce n'est pas un accident de l'histoire, c'est inhérent à leur structuration.

Il est donc curieux de reprocher à la société d'être un marché, c'est-à-dire un lieu d'échanges, d'innovations, de rencontres, de diversités. Il faut espérer, au contraire, que les personnes humaines puissent s'organiser en marché, car seule cette organisation permet de sortir des rivalités mimétiques de la tribu et d'assurer un ordre de paix et une concorde commune. L'organisation humaine en administration a plus à voir avec l'ordre tribal qu'avec l'ordre juridique. Refusant les libertés et les inégalités humaines (c'est-à-dire les différences humaines), elle ne peut que faire preuve de violence et de coercition pour contraindre les personnes à adopter les modes de vie imposés par ceux qui ont le pouvoir. C'est le propre du socialisme urbain d'aujourd'hui, qui a décidé de contrôler et de diriger les modes de vie en choisissant pour les personnes les lieux où elles doivent habiter, travailler et comment elles doivent vivre. Les imperfections du marché sont les imperfections des personnes. On n'améliore pas une société en transformant ses structures, mais en développant les vertus chez les personnes. Loin de la chimère dirigiste, c'est d'abord une œuvre d'éducation qu'il faut mener.

33/ L'État et le marché

a/ Rôle institutionnel

Assurer la bonne information. État intervient par la loi ou par des autorités de régulation. (AMF). Entreprise cotée en bourse doit donner des informations réelles sur ses résultats pour ne pas léser les épargnants > scandales financiers. (Madoff).

Protéger le consommateur : établir des normes, fixer des paramètres, veiller à la qualité des produits. Autorité de la concurrence en France.
Répression des fraudes. AOC

b/ Corriger le marché ?

Corriger la pollution, vérifier les usines et les exploitations agricoles. Établir des quotas pour la pêche pour protéger les poissons.
Faut-il laisser le marché libre, y-a-t-il une autorégulation ?

Externalité : désigne un acte de consommation ou de production d'un agent qui a un effet direct positif ou négatif sur la situation d'un autre agent.

Usine qui pollue : externalité négative.
Paysan qui entretient les paysages : externalité positive.

L'État peut sanctionner les pollueurs ou inciter les activités bénéfiques qui ne rapportent pas assez, via des crédits d'impôts ou des subventions.

Mythe de l'État stratège : l'État est incapable d'avoir une vision économique et de gérer une entreprise. Toutes les entreprises gérées par l'État ont fait faillite ou bien survivent grâce à des subventions massives.

Exemple du Minitel, de Bull, de la SNCF, d'Air France, de Renault, etc.

c/ Les biens publics

Bien public : biens, services ou ressources qui profitent à tous les consommateurs : eau, route, éclairage, signalétique routière etc.

Les biens communs sont généralement dégradés : tout le monde veut en vivre mais personne n'apporte des choses au pot commun.

Une entreprise peut-elle produire un bien dont on profite gratuitement ? Question des services publics, ou service au public : dans quel secteur l'État peut-il intervenir ? Poste, éducation, armée, routes etc.

Un bien public peut être géré par le secteur privé : éducation, avion, train, route, téléphonie. Dans l'histoire économique, les biens et services ont toujours été inventés par des acteurs privés : inventeurs et chefs d'entreprise (mutuelles, mines, voiture, avion, réseau ferré, école, etc.) L'État n'est intervenu qu'après, pour s'emparer des biens créés et les gérer.

33/ L'ouverture des économies

a/ Une ouverture croissante des économies : la mondialisation

Taux de croissance des échanges internationaux : 4% en 1970, 7% en 2010.
Grande ouverture des pays et des échanges entre les pays.

Taux d'ouverture de l'économie : ratio de la production échangée sur la production totale. 25% au niveau mondial. En électronique : 50%, 1 bien sur 2 est produit pour l'échange.

Différence selon les pays : 22 pays assurent 75% du commerce mondial. Afrique reste à l'écart (moins de 2% du commerce mondial). Le commerce mondial est surtout concentré autour de 3 pôles : États-Unis, Europe, Chine / Japon.

Tous les secteurs ne sont pas exposés de la même façon à la concurrence internationale.
Agriculture est protégée pour assurer la sécurité alimentaire.

Les tarifs douaniers permettent de protéger certains secteurs : chimie, textile, automobile. Ils permettent aussi de maintenir des rentes de situation.

Il y a des secteurs protégés : armée, transport, communication.

b/ Balance commerciale : un mythe économique qui n'existe pas.

D'après la théorie dominante, un excédent de la balance commerciale est perçu comme un signal positif alors qu'un déficit est considéré comme un signal négatif. Quelle en est la raison ?

Selon une croyance populaire, **la clef de la croissance économique réside dans l'augmentation de la demande de biens et services**. Vision productiviste de l'économie.

Les fluctuations de la demande permettraient donc d'expliquer les cycles économiques. Par conséquent, afin de favoriser la croissance, une attention toute particulière devrait être portée à la demande globale dans le cadre des politiques économiques mises en œuvre.

Or une partie de la demande pour les produits nationaux résulte des commandes provenant de l'étranger. On utilise le terme d'*exportations* pour désigner cette composante de la demande

globale. De la même façon, on utilise le terme d'*importations* pour désigner les achats de biens et services réalisés à l'étranger par les ménages résidant à l'intérieur du pays.

Il s'ensuit selon cette vision des choses qu'une hausse des exportations permet de renforcer la demande pour la production nationale, alors qu'une augmentation des importations a l'effet inverse. **Théorie mercantiliste.**

La vision productiviste a créé le PIB pour mesurer la richesse d'un pays, qui est un outil qui n'est pas pertinent.

Il faut donc exporter beaucoup et importer peu.

Pourquoi une entreprise s'intéresserait-elle à la balance commerciale nationale ? En quoi ce chiffre pourrait-il lui être d'une quelconque utilité dans ses affaires quotidiennes ?

Les politiques publiques visant à atteindre un solde plus « favorable » de la balance commerciale par le biais de mesures budgétaires et monétaires peuvent perturber l'équilibre naturel du marché.

Ces perturbations peuvent mener à une réallocation non-optimale des facteurs de production, à la place de leur usage initial visant à la production des biens et services les plus fortement demandés par les consommateurs sur le marché.

De plus, en pratique, **ce n'est pas « la France » qui exporte du blé, mais une ferme ou un groupe de fermiers qui ont décidé de se lancer dans cette activité car ils estiment pouvoir en retirer un bénéfice.**

De la même manière, ce n'est pas « la France » qui importe des appareils électriques japonais, mais un individu ou un groupe d'individus vivant sur le territoire français qui ont décidé d'acheter ces produits car ils estiment que cette transaction leur est favorable.

c/ Influence du taux de change

Échanges en devises, souvent le dollar. Marché des changes : marché sur lequel s'effectuent les opérations d'achat et de vente de monnaies.

La volatilité des changes, c'est-à-dire les variations des cours, provoque des incertitudes quant aux exportations et aux importations, notamment sur le cours des matières premières.

d/ Taux de change et compétitivité

Monnaie forte renchérit les exportations et favorise les importations. Mais les échanges ne dépendent pas que du prix, il y a aussi la qualité ou le goût.

Étude de cas : les délocalisations, article dans les documents.

e/ Réindustrialiser, oui mais comment ?

La relocalisation de nos cerveaux est la priorité.

« Réindustrialiser », telle semble être l'injonction principale portée par l'épidémie de coronavirus qui a révélé qu'une grande partie des principes actifs pharmaceutiques étaient produits en Chine. Mais de quoi parle-t-on ? Est-ce une prise de conscience de la réalité de la guerre économique que se livrent certains pays, de l'affaiblissement des entreprises françaises à cause d'une fiscalité et de normes juridiques délirantes qui les empêchent de lutter à armes égales dans la mondialisation ? Ou bien est-ce la nostalgie du monde d'avant, celui des mines de charbon et des corons ouvriers ? Le renouveau économique français ne pourra passer que par la mise en place de réformes trop longtemps différées, non par l'agitation de la peur d'un monde qui change.

OU EST LA DESINDUSTRIALISATION ? L'indice de la production industrielle calculée par l'Insee montre que la France est passée d'une base 100 en 1973 à 122 en 1990 et 154 avant la crise de 2008. Après une chute à 124 en 2009, l'indice est remonté à 138 en 2018. Du point de vue de la production, il n'y a donc pas de désindustrialisation. En revanche, l'emploi dans le secteur industriel n'a cessé de diminuer depuis 1970. Cela n'est pas dû à une disparition de l'industrie, mais à l'externalisation et à la mécanisation. Un certain nombre d'emplois de service, comme le nettoyage, jadis effectués par les entreprises industrielles, sont désormais réalisés par des entreprises tierces. Les agents d'entretien, n'étant plus des salariés de l'entreprise industrielle, sont comptabilisés dans les bataillons des salariés du tertiaire. Quant à la mécanisation, elle a certes détruit des emplois dans le secteur industriel, mais cela a permis un transfert d'emploi dans le secteur des services et donc le développement de toute une partie de l'économie. Un phénomène largement étudié par Jean Fourastié, notamment dans son ouvrage *Les trente glorieuses ou la révolution invisible*¹.

Les délocalisations elles-mêmes sont loin d'être toujours négatives. En produisant moins cher, de nombreux Européens ont pu accéder à des biens de consommation autrefois onéreux et inabordables. En faisant baisser les coûts de production, donc d'achat, un grand nombre de nouveaux métiers, et donc d'emplois, ont pu voir le jour, ce qui est difficilement quantifiables compte tenu de la complexité de l'économie. Combien de vendeurs, de designers et d'ingénieurs ont-ils trouvé un métier grâce à la hausse de la demande résultant de la baisse des prix ? Combien d'emplois les économies réalisées en acquérant un lave-linge à bas coût ont-elles créés dans d'autres secteurs ? Combien d'emplois les activités d'import et d'export génèrent-elles ? Le repli sur soi et le retour à des tarifs prohibitifs sont loin d'être souhaitables, surtout pour les catégories sociales les plus fragiles.

LES NON-DITS DES DELOCALISATIONS. Depuis les années 1970, le territoire français connaît deux types de délocalisation : celui qui vise à baisser les coûts de production et à faire produire ailleurs pour proposer à la vente des produits moins chers et celui qui cherche à fuir des contraintes fiscales et juridiques. Le premier a été positif pour la population en lui permettant d'accéder à des biens de consommation variés et bon marché et en permettant un transfert d'emplois pénibles et usants vers des emplois plus confortables. Ceux qui appellent aujourd'hui à « réindustrialiser » seront probablement les derniers à vouloir descendre au fond des mines ou à se mettre à une chaîne de travail textile si ces secteurs venaient à rouvrir. Il n'est

¹. Fayard, 1979.

pas certain que les intellectuels aux mains blanches qui appellent à la réouverture des usines soient eux-mêmes prêts à quitter leur bibliothèque pour enfileur un bleu de travail à Billancourt. Plus grave, en revanche, pour le futur du pays, sa souveraineté et son indépendance, sont les délocalisations motivées par la jungle administrative. Les entreprises et les talents ne vont pas, sauf rares exceptions, dans les pays asiatiques à bas coût, mais dans des pays européens et occidentaux proches de la France. Si ce sont ces délocalisations-là que l'on cherche à éviter, l'ensemble du système social français devra être réécrit. La crise provoquée par l'épidémie de coronavirus a démontré que des pays ayant moins de prélèvements fiscaux et moins de contraintes administratives ont eu aussi moins de morts. La différence avec l'Allemagne s'explique en partie par un système hospitalier beaucoup plus souple où les chefs d'établissement peuvent agir comme des chefs d'entreprise, y compris dans les structures d'Etat. Il est antinomique d'avoir fait de la France le pays où le jour de libération fiscale² est le plus tardif dans l'année et de se lamenter que les entreprises et leurs créateurs la fuient. Tout comme, il est difficilement soutenable de se plaindre que l'économie piétine alors que des grèves immobilisent régulièrement l'aviation et les chemins de fer.

PAS D'INDUSTRIALISATION SANS BONNE EDUCATION. L'épidémie a été l'accélérateur de tous les problèmes français déjà présents. Outre la fiscalité et la culture de la grève, c'est un code du travail obèse, des normes administratives inapplicables, accentuées encore par le prétexte de la transition écologique. Si tout le monde s'accorde pour reconnaître la diminution nécessaire de la fiscalité, il est en revanche beaucoup plus difficile de déterminer quels secteurs doivent cesser d'être subventionnés. Si les points faibles du système social français sont perçus par beaucoup, il n'en reste pas moins qu'il est très difficile d'y remédier et de faire évoluer un système qui semble bloqué. Enfin, la désindustrialisation révèle aussi de façon dramatique l'échec de l'école rigidifiée. Là aussi, on ne peut pas prétendre avoir des ingénieurs performants si l'école continue à produire autant d'élèves dont la maîtrise de la langue française est aléatoire. Les piètres résultats de la France au classement Pisa ne sont pas seulement des problèmes posés à l'Éducation nationale, mais à l'ensemble du système productif et économique français. La question de la pertinence du monopole de la collation des grades doit être posée ainsi que le naufrage de plus en plus manifeste des universités françaises. Avec un refus de la sélection au bac, en licence et désormais en master, ce sont des cohortes d'étudiants qui sortent, chaque année, certes diplômés, mais bien souvent inaptes. Où les entreprises recruteront-elles leurs cadres et leurs employés si l'enseignement secondaire et supérieur n'est plus capable d'assurer la transmission des savoirs et la formation des intelligences ? Pour peser sur la scène internationale, pour affronter la guerre économique, pour relever le défi posé par les puissances installées, il ne faut pas craindre de former une élite dans chaque domaine économique et technique. La formation des élites suppose la sélection et l'effort ; autant de termes bannis du système éducatif. Le fait que les meilleurs lycéens préfèrent désormais effectuer leurs études à l'étranger plutôt qu'en France devrait alerter sur l'urgence de donner plus de liberté aux établissements scolaires.

Comment réindustrialiser ? En revoyant entièrement la copie du système social. C'est une question de puissance et de justice, notamment à l'égard des plus faibles et des entrepreneurs.

². Jour à partir duquel les contribuables ne travaillent plus pour financer les dépenses publiques, mais pour eux. (NDLR)

4/ Les salaires

41/ Formation des salaires

a/ Qu'est-ce que le salaire ?

Salaire vient de sel. L'État ne peut pas être indifférent à ces usages multiples. Le sel est non seulement taxé, mais il devient un impôt à lui seul : la gabelle. Les gabelous sont chargés de son prélèvement, et les contrebandiers l'importent en cachette. C'est que le sel sert aussi de monnaie, au même titre que l'or et l'argent, et qu'il est versé comme salaire. L'étymologie du mot vient de là : *salarium* signifiant « ration de sel ».

La France d'Ancien Régime a ainsi des pays de gabelle et des régions qui en sont exemptées : ce sont celles qui ont été rattachées ultérieurement à la couronne. Déjà les niches fiscales et les exemptions multiples. La gabelle varie d'une région à l'autre, ce qui favorise la contrebande à l'intérieur du royaume, et ce qui provoque des révoltes dont certaines ont été très violentes.

Rémunération du travailleur salarié.

Salaire net (avec charges), salaires bruts (sans charges sociales et patronales).

Coût salarial : ce que coûte un salarié à un patron.

Salaire complet (faire le test).

Salaire en France

Smic : 1120€ net par mois.

Salaire net médian : 1800€ par mois.

Moins de 1200€ net par mois : 10% les plus pauvres.

Plus de 3500€ : 10% les plus riches.

Salaire moyen : 2200€ net par mois.

Pour un ouvrier : 1600€ net par mois.

Pour un cadre : 4000€ net par mois.

Charges :

Total chargé : 3781€ (payé par l'employeur).

Salaire brut : 2807€

Salaire net : 2200€

Salaire net après IR : 2027€

Charges : 1754€

b/ Différents salaires

Revenu primaire :

Revenus du travail (salaires) + revenus du capital (valeurs mobilières, immobilières, fonciers).

Revenu secondaire :

Revenus qui proviennent d'une redistribution des revenus organisés par l'Etat. Son objectif est de diminuer les inégalités entre les ménages. Prélèvement d'impôts et de cotisations sociales, versement de revenus de transfert (allocations familiales, indemnités chômage, allocation logement, RMI, RSA).

Revenu disponible : revenu primaire – impôts et cotisations sociales + revenu secondaire

Revenu non visible : le revenu disponible + toutes les aides sociales cachées

c/ Différents niveaux de vie

Revenu médian : partage en deux parts égales la distribution des revenus.

Découpage par quantiles : quantiles = déciles, centiles, regroupent les ménages par tranches (10%, 1%).

Rapport interdécile : comparer le revenu des 10% de ménage les plus riches à celui des 10% de ménages les plus pauvres.

Question des inégalités : qu'est-ce qu'une inégalité ? Pauvreté relative et pauvreté absolue, origine de la pauvreté, manque de savoir intellectuel et connaissance sociale.

Attention au pourcentage d'augmentation.

42/ Pourquoi des inégalités salariales ?

a/ Facteurs économiques

Rareté : un salarié a des compétences qui sont très recherchées. Si l'offre de travail est abondante les salaires sont bas, sinon ils sont hauts.

Productivité : valoriser les efforts de productivité pour inciter les salariés à mieux travailler. Cela est récompensé par une augmentation salariale.

Caractéristiques du salarié : le niveau de formation, l'âge (expérience).

L'un des facteurs les plus importants influençant le niveau des salaires est la **productivité** des travailleurs, c'est-à-dire la quantité de profit qu'un employé permet à l'entreprise de générer en une heure ou une année. Plus un travailleur est productif, plus la demande pour son travail sera élevée, ce qui lui permettra d'obtenir une rémunération supérieure. La productivité est évidemment fortement liée au niveau de scolarité et de formation de l'employé, ainsi qu'à son expérience et ses talents innés.

Pourquoi est-ce qu'un chirurgien peut espérer un salaire de plus de \$200,000 par année ? Parce qu'un nombre très limité d'individus ont les habiletés et compétences requises pour faire un tel métier ; l'offre de chirurgien est donc restreinte.

Pourquoi est-ce qu'un employé d'une chaîne de restauration rapide ne peut espérer que le salaire minimum ? Parce que celui-ci ne permet à l'entreprise de générer que quelques dizaines de dollars de profits par jour alors qu'à peu près n'importe qui peut faire ce travail; son salaire reflète donc sa faible productivité et l'offre élevée de ce type de travailleurs. Pourquoi est-ce que les *Penguins* de Pittsburgh sont prêts à verser un salaire de \$8.7 millions par année à Sidney Crosby ? Pensez aux ventes de billets et tout ce qui va avec (bière, nourriture, etc) qu'un tel joueur peut générer, aux contrats de télévision, aux ventes de chandails et aux commandites diverses. Les revenus qu'il permet de générer sont très élevés alors que le nombre de joueurs disponibles avec de telles habiletés est excessivement bas. Son salaire reflète donc sa productivité élevée et l'offre restreinte de ce type de joueur.

b/ L'État et les salaires du public

État fixe le SMIC (1970). Un salaire minimum est-il une bonne chose ?

3 fonctions publiques : État, territoriale, hospitalière = 5 M de salariés, 1 salarié sur 5. Augmentation par échelle, pas de valeur personnelle.

Le salaire minimum nuit à l'économie : il est décorrélé des gains des entreprises. L'État décide du montant des salaires.

Exemple du vendeur de fraise.

c/ Intervention de l'État dans le secteur privé

Participation + intéressement. Négociations salariales.

43/ La redistribution

Réduire les inégalités économiques et sociales, assurer une protection sociale à tous.

a/ Pourquoi redistribuer ?

Bismarck : crée les assurances sociales. Travailleurs versent une cotisation et en touche les bénéficiaires quand ils en ont besoin.

Lord Beveridge (1945') : propose la Sécurité sociale, protéger des maladies + retraite

Etat providence : fournit des services (santé, éducation, retraite) à un prix faible ou nul.

b/ Éviter les risques sociaux

Protéger des risques sociaux :

Exclusion, chômage, réduire la grande pauvreté.

Cotisations sociales des actifs, reversées aux chômeurs, aux retraités, aux malades.

Redistribution des biens des autres.

c/ Les instruments de la redistribution

> Prélèvements obligatoires. Urssaf, cotisations sociales, prélevées sur chaque salarié. Assedic et caisses de retraite.

Cotisations sociales du salarié et du patron.

> Impôts et taxes. Proportionnels ou progressifs. TVA. IR. Les prélèvements obligatoires représentent 45% du PIB.

> Transferts sociaux. RSA, CMU. Les services publics ont aussi un côté de redistribution.

44/ La redistribution est-elle efficace ?

a/ Pourquoi la redistribution ?

Faut-il réduire les inégalités ? Qu'est-ce que la justice sociale ? Qu'est-ce que l'impôt ?

Les choses sont-elles gratuites ? Éducation. Santé, état de la sécurité sociale. Lutte contre la pauvreté, versement de sommes d'allocation. Problème : assistance, niches, dévalorisation des personnes.

b/ Redistribution et économie

Donner de l'argent pour soutenir la demande, la consommation et donc l'économie. Théorie de Keynes, problème : c'est faux.

Créer du déficit pour relancer la croissance.

Financer la recherche et l'éducation car cela influe sur la croissance.

c/ Les limites de la redistribution

Poids des prélèvements obligatoires, courbe de Laffer. S'il y a trop d'impôt celui-ci ne rapporte plus assez. On tente de cacher ses gains à l'État. Au-delà d'un seuil les recettes fiscales diminuent. Trop d'impôt tue l'impôt.

Texte Chantal Delsol.

> Fuite des capitaux. Changer sa résidence fiscale pour payer moins d'impôt.

Nuisance à la compétitivité des entreprises. Prélèvements obligatoires = coût pour les entreprises. Manque de compétitivité.

Déficit de la SS (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail). Mutuelles et assurance privée fonctionnent mieux. État fait moins bien que le privé. Gâchis et perte d'argent.

Usure du système de retraite. Répartition ou capitalisation ?

Ouverture des services publics à la concurrence pour de meilleurs résultats.

5/ La fiscalité

51/ Qu'est-ce que l'impôt ?

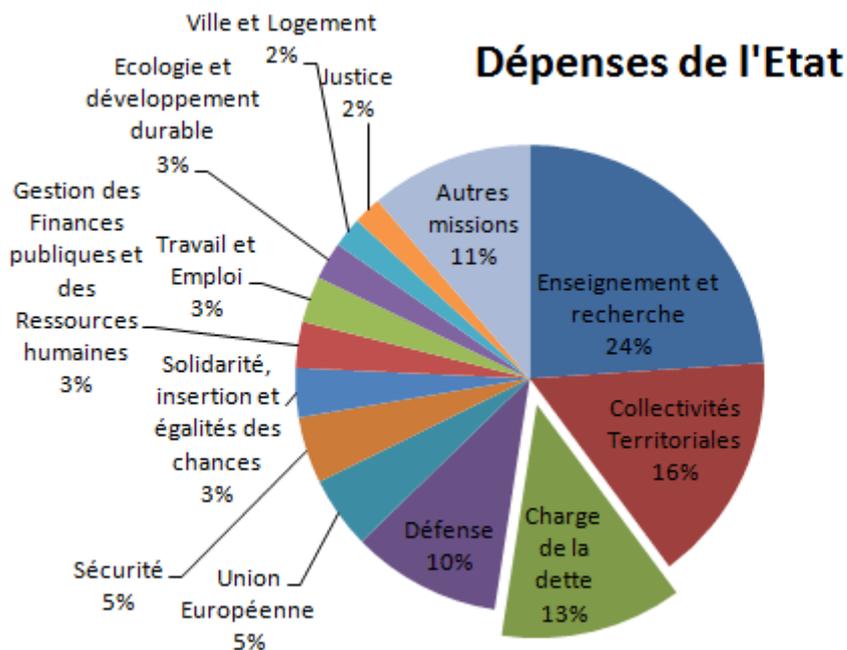
a/ Philosophie de l'impôt

Expliquer ce qu'est l'impôt.

Redistribution ou mutualisation ?

DDHC, contribution des citoyens. Fonction économique ou fonction politique ?

Étude du budget de la France.



Budget de l'État

Pour 2013, il représente : 386,3 milliards d'euros de recettes et 455,5 milliards d'euros de dépenses, soit un déficit de 69,2 milliards d'euros, soit 3,3 % du PIB.

Le budget de l'État, déterminé par la loi de finances initiale pour 2014 se présente de la manière suivante³ :

Recettes 386.3 Mds€

Recettes fiscales : 284 M€

IR : 74,3 M€
Impôt sur les sociétés : 38.8 M€
TIPP : 13.3M
TVA : 140 M

Recettes non fiscales : 13.8 M€

+ d'autres recettes.

Dépenses 455.5 Mds€

Éducation : 65 M
Dette : 51 M
Défense : 39 M
Recherche et enseignement supérieur : 31 M
Sécurité : 18 M
Justice : 8M

b/ La justice de l'impôt

Qu'est-ce que la justice fiscale ?

Adam Smith établit quatre règles fiscales immuables dans son *Essai sur la richesse des nations* (1776), conditions minimales pour ne pas tomber dans l'arbitraire fiscal :

- égalité : chaque sujet contribue en proportion de ses facultés, c'est-à-dire en proportion de son revenu ;
- certitude : la portion d'impôt que chaque individu est tenu de payer doit être certaine, et non arbitraire (quand et comment s'effectue le paiement, pour quelle quantité) ;
- commodité : tout impôt doit être perçu à l'époque et selon le mode qui convient le mieux au contribuable ;
- économie : tout impôt doit être conçu de manière qu'il fasse sortir des mains du peuple le moins d'argent possible au-delà de ce qui entre dans le Trésor d'État.

Étude des textes sur l'impôt dans les documents.

52/ Impôts et finances publiques

L'efficacité économique est soluble dans l'équité : plus de richesse produite, c'est plus de richesse redistribuée au profit des plus démunis.

a/ La question des finances publiques

Les **stabilisateurs automatiques** : propriété des finances publiques qui amortissent naturellement l'ampleur des variations du taux de croissance. La TVA représente 40% des recettes de l'État, or s'il y a moins de croissance les rentrées fiscales de la TVA diminuent. La TIPP est la 4^e ressource de l'État. Idem, en cas de chute de la croissance, le gain de la TIPP diminue. Les recettes publiques sont donc très impactées par les variations cycliques : en période de croissance, les recettes augmentent, en période de récession, elles diminuent.

En revanche les dépenses publiques ne sont pas cyclotomiques. La masse salariale publique représente 40% des dépenses de l'État. Le service de la dette représente 20% des dépenses, les dépenses sociales, entre 10% et 15%. Seules les dépenses sociales fluctuent en fonction des cycles de croissance.

Les finances publiques sont contra-cycliques. Une croissance déprimée se traduit par un creusement du déficit public, qui a un effet favorable sur l'économie –parce que les agents payent moins d'impôts- et prépare une reprise future de l'activité. De même, une croissance vigoureuse et donc potentiellement inflationniste est modérée par la tendance concomitante des finances publiques à l'excédent. Dans les deux cas les finances publiques modèrent l'ampleur des cycles économiques.

Robert Barro, article de 1974 sur les plans de relance. Jusqu'à Barro les économistes keynésiens pensaient qu'1 euro de déficit pouvait générer 4 à 5 euros de PIB grâce à des effets multiplicateurs. Donc en période de crise il fallait augmenter le déficit pour relancer la croissance. Cela est faux, et Barro l'a démontré : 1 euro de déficit génère moins d'un euro de PIB. Le coefficient multiplicateur n'est pas de 4 ou 5 mais de moins de 1. De plus l'augmentation du déficit dégrade la capacité de production d'une économie. Plus la dette publique augmente plus elle ponctionne l'épargne disponible pour les investissements productifs du secteur privé. C'est l'**effet d'éviction**.

b/ La maîtrise des dépenses publiques

Les dépenses publiques en France sont sacrées. L'augmentation des impôts gêne considérablement la croissance. Elle crée aussi un effet distorsif : un prélèvement obligatoire se traduit par des changements de comportement (des distorsions) auxquels est associée une perte de bien être (exemple des crèmes glacées)

Mettre le système sous tension, c'est la base de toute démarche d'entreprise. Cela consiste à inciter les personnes à faire des économies et à diminuer les dépenses.

La dette c'est faire payer l'impôt aux générations futures.

Jour de libération fiscale

Exil fiscal : concurrence fiscale des pays entre eux. Enfers fiscaux et paradis fiscaux. Trop d'impôts empêchent la création et fait fuir les entreprises : appauvrissement du pays.

c/ Les conditions de fourniture des services publics

Poser la question du rôle de l'État et de la pertinence de la dépenses publiques.

Délégué les services publics et avoir le sens de la justice. Financer un service public n'est pas la même chose que le fournir. L'État peut financer un service sans pour autant l'apporter à la population.

Taxer les entreprises c'est taxer soit les salariés soit les clients.

53/ D'autres types d'impôts

a/ La flat tax

Principe et méthode de l'impôt unique.

« Je reviens au sujet de ce discours ; et, comme il n'est fait que pour inspirer, autant qu'il m'est possible, la modération dans l'imposition des revenus de Sa Majesté, il me semble que je dois commencer par définir la nature des fonds qui doivent les produire tels que je les conçois. Suivant donc l'intention de ce Système, ils doivent être affectés sur tous les revenus du royaume, de quelque nature qu'ils puissent être, sans qu'aucun en puisse être exempt, comme une rente foncière mobile, suivant les besoins de l'Etat, qui serait bien la plus grande, la plus certaine et la plus noble qui fût jamais, puisqu'elle serait payée par préférence à toute autre, et que les fonds en seraient inaliénables et inaltérables. Il faut avouer que si elle pouvait avoir lieu, ni ne serait plus grand ni meilleur ; mais on doit en même temps bien prendre garde de ne la pas outrer en la portant trop haut... »

Vauban, *Dîme royale*.

6/ Le chômage

61/ Présentation générale du chômage

a/ Les mesures du chômage

Deux définitions du chômage

Chômeur : personne sans emploi, disponible pour travailler et recherchant un emploi.

Définition du BIT et DEFM (demandeurs d'emploi en fin de mois). 2008 : création de Pôle Emploi (fusion ANPE + ASSEDIC).

Définition du BIT : être sans travail (une personne qui fait quelques heures par mois est considérée au travail), être disponible pour travailler, rechercher effectivement un emploi.

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{population active}}$$

Brouillard autour du chômage

Il y a des cas particuliers : personnes qui recherchent un emploi sans être disponible, personne disponible mais qui n'effectue pas de démarches, ceux qui sont inactifs mais ne font pas de recherche.

Les catégories sont floues : chômeurs, pré-retraités, stagiaires ou en formation, apprentissage, temps partiel, intérim. CDD et CDI.

62/ Le marché du travail

Marché du travail = marché qui met en relation les personnes qui offrent leur travail et les entreprises qui proposent une activité.

Offre de travail = ensemble des personnes qui proposent une activité.

Demande de travail = ensemble des emplois proposés dans une économie.

Confrontation de l'offre et de la demande permet de déterminer deux grandeurs : le salaire et le niveau d'emploi.

Qu'est ce qui cause le chômage ? Un manque de demande ou des salaires et des charges trop élevés ?

63/ Chômage et politique de l'emploi

a) Différents types de chômage

Chômage de longue durée : demandeurs d'emploi de plus de 12 mois consécutifs.

Chômage conjoncturel : chômage résultant d'un ralentissement de l'activité économique.

Chômage structurel : chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie (inadaptation des qualifications, entreprises en déclin etc.)

Chômage technique : inactivité forcée dans l'entreprise en raison de circonstances particulières (panne, incidents, manque de client etc.)

Chômage partiel : inactivité forcée des salariés décidée par le chef d'entreprise pour réduire la production.

Chômage frictionnel : chômage d'adaptation lié à la période entre deux emplois.

b) Politique de l'emploi

Plusieurs politiques possibles pour lutter contre le chômage :

_ Défense de l'emploi : freiner les licenciements et les suppressions d'emplois, créer des emplois publics, réduire la durée du temps de travail pour mieux partager l'emploi.

_ Diminuer la population active : augmentation de la durée des études, départ en pré-retraites, aider les immigrés à rentrer chez eux.

_ Traitement économique du chômage : aider les catégories particulièrement touchées : jeunes, + de 50 ans. Mesures pour favoriser la création d'emploi, diminution des charges, primes.

_ Traitement social du chômage : corriger les mécanismes d'exclusion en favorisant l'insertion : formation professionnelle, stage, congé de conversion.

Politique conjoncturelle qui cherche à créer de la croissance pour relancer l'économie et politique de l'emploi.

c) Mesures contre le chômage

Les 35 heures

RTT. Lois Aubry de 1998 et 2000. Objectif : créer des emplois et donc diminuer le chômage. Mais les gains de productivité peuvent annuler le temps gagné. Annualisation du temps de travail. Problème, il y a une compensation salariale : les employés sont payés comme avant mais ils travaillent moins. Échec, on essaye d'y revenir avec des compensations et de la flexibilité.

Les mesures ciblées

Baisser les charges si on embauche certaines catégories (jeunes, + de 50 ans) où bien on reçoit des aides. Créer des emplois dans l'administration pour les embaucher.

Mesures d'aide au retour à l'emploi

Aides aux chômeurs favorisent la paresse et la dépendance, il faut obliger les chômeurs à chercher un emploi, éviter les trappes à chômage.

Trappe à chômage = situation où un chômeur bénéficie de tellement d'aides sociales qu'il n'a pas intérêt à retrouver un emploi sinon il risque de gagner moins.

En GB les chômeurs doivent accepter le travail qu'on leur propose. Au bout de 3 refus sans raison les allocations sont suspendues. Aux EU l'allocation est conditionnée à des travaux d'intérêts généraux.

En France possibilité de garder certaines prestations si on retrouve un emploi.

d) La flexicurité

Notion de flexicurité. Allier flexibilité du marché du travail et sécurité de l'emploi. Sécuriser le salarié et non pas l'emploi de ce dernier. Alléger la réglementation sur les licenciements. Couvrir les individus durant leur parcours professionnel.

En France on crée davantage d'emploi. Dans les années 1980 il fallait 2.5% de croissance annuelle pour commencer à créer des emplois, maintenant il faut 1%.

64/ Complexité du chômage

a/ Pourquoi le chômage ?

Le marché du travail

Les récessions engendrent une augmentation du chômage, lequel peut anéantir le niveau de vie d'un individu. Cela étant dit, même en période de boum économique, le chômage est toujours présent, même si c'est dans une moindre mesure que durant les récessions. Comment est-ce possible ? D'ailleurs, même durant les récessions, il y a de nombreuses offres d'emplois non-comblées. Pourquoi ces occasions ne sont-elles pas saisies alors que des milliers de gens se cherchent un emploi ?

Pourquoi donc y a-t-il du chômage structurel persistant ? Pourquoi est-ce que le chômage conjoncturel se transforme parfois en chômage structurel ? C'est ce que nous verrons dans les prochaines sections.

Si vous êtes un ingénieur aéronautique et qu'un nombre record d'étudiant obtienne leur diplôme dans ce domaine cette année, l'offre va augmenter ; donc le salaire moyen devrait diminuer. Ce serait la même chose dans le cas où une nouvelle technologie apparaîtrait, automatisant une partie de votre travail et nécessitant donc moins d'employés pour effectuer ces tâches. D'autre

part, si l'industrie connaît une grosse baisse des ventes d'avions, il est fort possible que la demande diminue ; donc le salaire moyen baisserait aussi. En revanche, si vous suiviez une formation vous permettant d'acquérir une expertise très rare, il serait à prévoir que la demande augmenterait ; donc votre salaire augmenterait.

Courbe de Phillips

L'observation de ce phénomène a mené à l'élaboration du concept de la **courbe de Phillips**. Cette courbe présente une relation inversement proportionnelle entre le taux d'inflation et le taux de chômage. Ainsi, lorsque le taux d'inflation diminue, les marges de profit des producteurs diminuent, mais les employés résistent aux baisses de salaire. Les producteurs procèdent donc à des mises à pied qui occasionnent du chômage. En revanche, lorsque l'inflation augmente, les marges de profit augmentent, ce qui permet aux producteurs d'embaucher de nouveaux employés pour augmenter leur production, ce qui fait diminuer le chômage.

Bien que cette relation soit observable empiriquement, elle n'est valide qu'à court terme puisqu'après un certain temps passé au chômage dans un environnement déflationniste, les travailleurs finissent par accepter une baisse de salaire et peuvent alors se trouver un emploi, alors que dans un environnement inflationniste, les employés finissent par demander des augmentations salariales pour être compensés pour la hausse du coût de la vie.

Pourquoi le chômage augmente-t-il durant les récessions ?

Les bulles économiques

Lorsqu'une bulle spéculative survient dans un secteur particulier de l'économie, comme ce fut le cas dans l'industrie de la construction résidentielle durant les années 2000, les salaires et l'emploi augmentent énormément, étant dopés par l'expansion du crédit. Lorsque l'expansion de la bulle dure des années, beaucoup d'emplois peuvent être déplacés de diverses industries vers l'industrie sujette à la bulle. Les salaires et taux de placement élevés attirent la main d'œuvre. Il est même possible qu'une industrie telle que la construction puisse motiver des étudiants en difficulté scolaire à décrocher pour rejoindre les rangs du marché du travail.

Lorsque la bulle éclate et que la demande s'écroule durant la récession, ces emplois n'ont plus leur raison d'être. On observe donc des mises à pied massives.

La récession : processus de réajustement et de nettoyage durant lequel les ressources sont réallouées dans l'économie pour s'adapter à la nouvelle structure de l'économie. Par exemple, ces travailleurs du secteur de la construction, devenus inutiles parce que la demande n'y est plus, doivent se trouver un nouvel emploi dans une autre industrie.

Il est fort probable que le salaire offert pour ce nouvel emploi sera bien moins élevé que celui que ce travailleur pouvait toucher dans la construction durant le boum. Étant réupné par

toute diminution de salaire, ces nouveaux chômeurs refusent des offres d'emploi à salaire inférieur et persistent à vouloir se trouver un autre emploi dans la construction à un salaire équivalent à celui qu'ils touchaient avant la récession, mais ils n'y arrivent pas puisque la demande n'est plus là. Ce processus peut durer d'autant plus longtemps que ces travailleurs touchent des indemnités d'assurance chômage.

C'est ainsi que le chômage d'abord **conjoncturel**, puisque généré par une récession, devient **structurel**, puisque ces travailleurs de la construction n'ont pas les compétences requises pour obtenir un emploi à un salaire à la hauteur de leurs attentes et qu'ils refusent une importante diminution de salaire pour un emploi à faire niveau de compétence. Ces gens sont sur le chômage non pas parce qu'il y a une récession, mais parce qu'ils refusent une baisse significative de leur revenu d'emploi.

Par ailleurs, les récessions sont souvent accompagnées d'une déflation. Les prix baissent ce qui affecte négativement les marges de profit des producteurs, mais comme les employés sont résistants à une baisse de salaire, les producteurs doivent réduire leurs effectifs pour éviter la faillite, ce qui génère du chômage.

Faut-il réglementer le marché du travail ?

Les mesures de protection des travailleurs

Le marché du travail est un marché qui est fortement réglementé. L'ampleur de cette réglementation varie d'un pays à l'autre, mais en général on y retrouve certains des éléments suivants :

- salaire minimum ;
- nécessité d'obtenir un permis de travail ;
- avantages sociaux obligatoires ;
- indemnités de licenciement ;
- restrictions sur les mises à pied et délais d'avis ;
- adhésion forcée à un syndicat ;
- limitations des heures d'ouvertures des commerces ;
- assurance-chômage et autres indemnités.

Ces lois augmentent considérablement le coût de la main d'œuvre.

Le salaire minimum

Le salaire minimum agit comme un prix plancher ; c'est-à-dire qu'il force un certain type de travailleurs, en l'occurrence ceux ayant un faible niveau de compétence, à demander un salaire plus élevé que ce qu'on serait prêt à leur payer pour leur travail.

Les prix planchers font en sorte de faire augmenter l'offre et de faire réduire la demande, créant ainsi un surplus.

Étant plus élevé que le salaire du marché pour un travailleur sans compétence ni expérience, le salaire minimum fait en sorte d'attirer certaines personnes sur le marché du travail (par exemple des décrocheurs scolaires), mais il fait aussi en sorte de faire augmenter les coûts des entreprises qui emploient ces travailleurs, qui par conséquent en embaucheront moins.

Donc, le salaire minimum augmente l'offre de travailleurs de ce type, tout en en réduisant la demande. Cette situation crée un surplus ; et sur le marché du travail un surplus se traduit par une augmentation du chômage. Le salaire minimum peut donc faire augmenter le chômage.

Exemple :

À l'été 2007, le salaire minimum a augmenté de \$0.70 aux États-Unis pour atteindre \$5.85/heure. L'été suivant, il a augmenté à \$6.55 et en juillet 2010 à \$7.25. Donc le prix de la main d'œuvre non-qualifiée a augmenté de +41% en deux ans. Le taux de chômage total a presque atteint 20% par la suite.

Lorsque le prix de quelque chose augmente autant, il est normal qu'on en utilise moins, surtout durant une récession. Lorsque le prix demandé pour un bien est plus élevé que ce que vous pouvez vous permettre, vous ne l'achetez pas. Le salaire minimum a donc forcé ces gens à augmenter le prix auquel ils offrent leur travail et les employeurs n'ont pas pu suivre. Devrions-nous être surpris du taux de chômage élevé qui a prévalu par la suite aux États-Unis ?

D'ailleurs, le salaire minimum, réservé aux emplois à faible compétence, n'est généralement qu'une situation temporaire dans la vie d'un individu. Aux États-Unis, environ 66% des travailleurs au salaire minimum en viennent à gagner plus que le salaire minimum après un an. Environ 38% des travailleurs au salaire minimum sont des adolescents vivant chez leurs parents. Plus de 97% de tous les travailleurs américains gagnent plus que le salaire minimum dès l'âge de 30 ans.

Le vendeur de fraises :

Prenons l'exemple d'un kiosque où l'on vend des fraises. Le propriétaire considère vendre ses fraises entre \$4.00 et \$6.50 le plateau. Cependant, plus le prix est élevé, moins la demande sera élevée. Plus le prix est élevé, plus les revenus du commerçant augmentent, mais à partir d'un certain prix, la demande est repoussée et les revenus se mettent à diminuer. À partir d'environ \$5.20, les augmentations de prix font baisser les revenus puisque la diminution de la demande a un effet négatif sur les revenus plus important que l'effet positif de la hausse de prix. Étant donnée sa structure de coût et en payant ses employés un salaire horaire de \$7.00, ses profits mensuels sont maximisés à un prix de \$5.60 par plateau.

Supposons maintenant qu'une nouvelle loi vienne le forcer à payer ses employés \$10 de l'heure. Son profit de \$500 se transformerait alors en perte de presque \$600. Pour éviter la faillite, il devrait alors renvoyer un de ses employés, mais pour ce faire il devrait réduire ses heures d'ouvertures. Il devrait aussi augmenter le prix des fraises à \$5.70, ce qui aurait certainement un impact négatif sur la demande. Ainsi, cette loi visant à améliorer les conditions

de travail de ces travailleurs fait en sorte de faire augmenter chômage. Le gain des employés restants est réalisé au détriment de ceux qui perdent leur emploi.

65/ Questions autour du chômage

a) Technologie et emploi. Est-ce que le développement technologique génère du chômage ?

Personne ne peut nier que l'apparition de diverses technologies a eu un impact sur l'emploi de certains individus. Par exemple, l'automatisation de la chaîne de production d'une usine permet d'avoir besoin de moins d'employés. Il est indéniable que l'invention de la moissonneuse-batteuse a réduit le nombre de travailleurs requis à la récolte du grain. Doit-on donner des haches à nos bucherons plutôt que des scies mécaniques ou encore interdire les pelles mécaniques au profit des pelles manuelles, question de créer de l'emploi et réduire le chômage ? Évidemment que non ! Est-ce que le gouvernement doit subventionner ces industries pour qu'elles puissent conserver ces emplois maintenant devenus inutiles ? Non plus.

Il est vrai que ces développements technologiques occasionnent des pertes d'emplois ; c'est leur impact le plus visible. Cependant, ces technologies permettent de réduire les coûts de production et, par le fait même, les prix des biens et services que nous consommons. Par exemple, il y a quelques décennies, le prix d'une automobile équivalait à 5 fois le salaire moyen aux États-Unis. Grâce aux développements technologiques dans cette industrie, le prix moyen d'une automobile équivaut aujourd'hui à environ 75% du revenu moyen. Il faut certes beaucoup moins de travailleurs que jadis pour produire une automobile, mais le prix est beaucoup plus abordable, ce qui permet aux acheteurs de véhicules d'économiser.

Les économies que nous réalisons en payant les biens et services que nous consommons moins cher grâce à l'innovation technologique ne restent pas enfouies sous un matelas. Elles sont réinjectées dans l'économie sous forme de consommation ou d'épargne. Par exemple, supposons qu'une nouvelle technologie robotique permette de couper les cheveux automatiquement pour une fraction du prix d'un coiffeur. Cette machine occasionnerait certainement beaucoup de pertes d'emplois chez les coiffeurs et coiffeuses. Cependant, le coût d'une coiffure par cette machine serait très inférieur au tarif d'un coiffeur, disons \$10 de moins. Nous pourrions alors utiliser cette économie pour consommer autre chose, disons des repas au restaurant. Cette augmentation de la demande de restauration créerait des emplois dans ce domaine qui remplaceraient les emplois perdus dans la coiffure. Nous pourrions aussi utiliser cette économie pour épargner. Cet argent serait alors canalisé vers les marchés financiers, où il serait utilisé pour financer des investissements dans le capital productif d'une entreprise. Ces investissements permettraient aussi de créer des emplois. Ce qui est certain est que dans un cas comme dans l'autre, cette nouvelle technologie permettrait d'améliorer notre niveau de vie.

Le développement technologique ne crée donc pas de chômage, il ne crée que des déplacements d'emplois d'une industrie vers une autre.

b) La reconversion

Cela étant dit, il est fort possible que les coiffeurs qui perdraient leur emploi ne soient pas capables de travailler dans la restauration, n'ayant pas les compétences requises. Ils deviendraient alors des chômeurs techniques, une forme de chômage structurel. Il se pourrait aussi que les salaires offerts dans une autre industrie soient inférieurs à ceux qu'ils touchaient dans la coiffure. S'ils refusaient cette baisse de salaire, ils deviendraient alors des chômeurs structurels typiques.

Cette situation serait bien malheureuse pour ces personnes en particulier, mais il y a plusieurs moyens par lesquels ces travailleurs pourraient améliorer leur sort. Ils pourraient suivre une formation ou retourner à l'école pour acquérir de nouvelles compétences plus en demande que celles d'un coiffeur et ainsi obtenir un emploi plus rémunérateur. Ils pourraient aussi temporairement accepter un emploi à plus faible rémunération, mais qui leur permettrait d'acquérir de l'expérience et des connaissances dans un nouveau domaine et qui les mènerait éventuellement à un emploi à la hauteur de leurs attentes.

Finalement, il ne faut pas oublier que le développement technologique contribue aussi à améliorer le niveau de vie des citoyens en permettant à certains travailleurs d'améliorer leur revenu. Par exemple, l'invention d'un nouveau logiciel de gestion de bases de données peut permettre à une entreprise de réduire son nombre d'employé. Cependant, les employés qui opèreront ce logiciel devront suivre une formation et acquérir de nouvelles compétences plus pointues en informatique. Cela ajoutera à leur productivité et à leur valeur sur le marché du travail et leur permettra d'obtenir un meilleur salaire. Le développement technologique contribue donc positivement au marché du travail.

c) Est-ce qu'acheter des biens produits localement permet de réduire le chômage ?

Lorsqu'un bien produit localement est plus cher qu'un bien produit à l'étranger, est-il préférable d'acheter le bien local ou le bien étranger ? Il est vrai que la provenance d'un bien peut affecter la satisfaction que vous en retirez, par exemple s'il est produit dans votre région. Cependant, acheter local ne permet pas de réduire le chômage.

Si vous payez un bien produit localement plus cher, il est vrai que vous permettez au producteur de ces biens de maintenir des emplois. Cependant, pour payer ces biens plus chers, vous devez renoncer à la consommation d'autres biens ou moins épargner. Dans les deux cas, cela aura un impact négatif sur le chômage. Ceci étant dit, en achetant le bien moins cher produit à l'étranger, votre niveau de vie est supérieur puisque cela vous permet d'utiliser l'argent économisé pour augmenter votre consommation ou votre épargne. Il n'y a donc aucune raison économique de choisir les produits locaux.

En fait, on peut voir les importations comme une innovation technologique. Lorsqu'une entreprise découvre qu'elle peut abaisser ses coûts de production en produisant dans un autre

pays, c'est un peu comme si elle avait découvert une nouvelle technologie lui permettant d'améliorer sa productivité. Cette découverte lui permettra d'être plus compétitive et d'abaisser ses prix, au grand bénéfice des consommateurs.

Tout comme certaines innovations technologiques, cela occasionne souvent des déplacements de main d'œuvre et parfois du chômage structurel. Il n'y a cependant aucune raison de s'opposer à ce phénomène.

7/ Redistribution et justice sociale

71/ En quoi consiste la redistribution

a/ Le contrôle de la population

Rapport Beveridge. Nationalisation et contrôle des populations.
CS Lewis : L'abolition de l'homme

b/ La sécurité sociale : histoire et fonctionnement.

Mutuelles. Loi sociale de 1934 (Pierre Laval), puis lois de Pétain puis 1945.

Pierre Laval est ministre du Travail en 1928 du gouvernement de Pierre Tardieu. Il est le premier à préparer un projet d'assurance sociale, qui est mis au point en 1930. Ce projet est ensuite repris en 1940 puis pendant le gouvernement de Vichy, donc celui de Pierre Laval, et il aboutit en 1945 avec le CNR et notamment Alexandre Parodi, qui était au Conseil d'État en 1938 et dans les cabinets de Vichy en 1940.

La loi de 1930 établit une retraite par capitalisation qui est accordée aux personnes qui atteignent 60 ans. Or, en 1945, l'âge fut de 65 ans. Si les régimes spéciaux ont été créés en 1945, c'est que beaucoup voulait garder le système de 1930 qui était plus favorable. La loi de 1930 rend obligatoire de s'assurer, mais la personne est libre de choisir l'assurance de son choix.

En 1940, Vichy décide d'envoyer à la retraite des milliers de personnes afin de résoudre le chômage. Or beaucoup n'ont jamais cotisé. Ce sont ainsi 1 million de personnes qui profitent d'une retraite, sans avoir cotisé. Pour cela, l'État puise dans la caisse de la capitalisation. Vichy invente donc le système par répartition. Mais dès 1944 le système ne fonctionne plus. Il faut alors créer un impôt de 4% sur les entreprises pour le financer. Le système par répartition n'a jamais été à l'équilibre.

René Belin, ancien de la CGT, mais anticommuniste, est nommé ministre du Travail en 1940. Avec Pétain, il veut mettre en place la révolution nationale et redresser le pays après quinze ans de déclin. Les hommes de Vichy portent un véritable désir de renouveau et de reconstruction. Belin est ministre jusqu'au 18 avril 1942, date de l'arrivée de Laval. Il a signé le statut des juifs et rédigé la charte du Travail créant les corporations. Pierre Laroque est recruté par Belin pour travailler à son cabinet, ce que celui-ci s'est bien gardé de cacher après la guerre quand il a mis en place la Sécu. Au cabinet de Belin il y a aussi Alexandre Parodi, que Laroque retrouve en 1944 et avec lequel il fonde la SS. Bélin met en place dès janvier 1942, soit un an avant le décret sur le STO, la propagande officielle pour le recrutement de travailleurs français en Allemagne. Belin est jugé, mais innocenté en 1949.

Les réformes voulues par Belin ne sont pas toutes appliquées à cause d'opposition au sein de Vichy, et notamment une opposition à la collectivisation. Mais les principes sont jetés et cela permet d'aller vite en 1945.

En Angleterre, le rapport Beveridge paraît en 1942, mais il n'est entré en application qu'en 1948.

Alexandre Parodi et Pierre Laroque sont à la manœuvre dans les premiers mois du régime de Vichy. C'est eux qui conçoivent la Sécu et la retraite par répartition. Écartés, ils reviennent en 1944 et mettent cette fois en place le système qu'ils ont imaginé.

Dès l'origine, la technocratie s'est exonérée de la loi commune. Laroque et Parodi ont mis en place l'universalité du système de protection sociale, sauf pour les fonctionnaires et certaines professions, contrôlées par la CGT. Pour ceux-là, il y a des exceptions, les fameux régimes spéciaux. Ainsi, l'universalité est valable pour les autres, mais pas pour eux. La CGT ne cesse de défendre la justice et la solidarité, mais elle demande à être à l'écart du vaste mouvement de protection sociale. La technocratie dispose ainsi de privilèges financés par les salariés et surtout par les classes moyennes. Les retraites du public sont calculées sur des bases complètement différentes de celles du privé. Idem pour la protection sociale. Ainsi, ce corps social se retranche de la société, mais fait financer sa protection par la société civile.

L'État providence s'est développé en parallèle de la laïcité. Avec les coups de boutoir lancés contre l'Église, c'est un nouveau discours sur l'État qui est né. État métaphysique et religieux qui a remplacé l'Église comme référence spirituelle.

À partir de 1975 le déficit de la Sécu devient un grave problème. Il faut donc trouver une solution à son financement, ce qui n'est guère évident. Du coup, il faut créer de plus en plus de charges et d'impôts. L'ensemble est très opaque. Tout est dirigé par l'État, mais avec une multitude de caisses dont il est bien difficile de savoir comment elles sont gérées et organisées. La sécu prend la moitié du salaire des Français et elle est un vrai labyrinthe dans son organisation. Les syndicats se partagent les places et les fromages dans les caisses, ce qui leur permet d'être payés et de disposer d'heures de disponibilité. Donc aucun ne veut remettre en cause ce système.

Il en va de même pour la santé. En 2017, la consommation de soins et de biens médicaux s'est élevée à près de 3 000 euros par habitant, soit un total tutoyant les 200 milliards d'euros³. 77,8 % de ce montant est pris en charge par la Sécurité sociale, 13,2 % par les mutuelles et 7,5 % restent à la charge des patients.

Un Français qui gagne le salaire médian, soit 2 250 euros nets, supporte avec son employeur⁴ 1650 euros de cotisations sociales mensuelles, dont 500 euros environ au seul titre de la santé. Autrement dit, six mois de cotisations santé lui suffisent à couvrir l'ensemble de ses dépenses annuelles en soins et biens médicaux.

Vidéo sur la sécu :

<https://www.youtube.com/watch?v=cImdqfcF9Ic>

Vidéo sur les retraites :

<https://www.youtube.com/watch?v=mUvdyegJyK4>

c/ Les retraites : une pyramide de Ponzi

Absence de fonds de pension nuit au développement économique de la France : argent est perdu au lieu d'être investi.

72/ La charité comme amitié économique

L'amitié

Éros et agapè.

Agapè : amour de don de soi, pour l'autre.

amor concupiscentiae : amour besoin. L'homme reçoit plus qu'il ne donne. Convoitise.

amor benevolentiae : la charité. Amour-don. L'homme donne plus qu'il ne reçoit. Il recherche plus le bonheur de l'autre que le sien propre. Amour entre personne.

amor amicitiae : amour d'amitié. Forme concrète d'amour de bienveillance. Ajoute un niveau de communion au simple désir du vrai bien de l'autre.

³ Chiffres fournis par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DRESS). Les montants exacts sont de 2 977 euros par personne pour des dépenses totales de 199,3 milliards d'euros.

⁴ La distinction opérée entre cotisations réputées à la charge des salariés et cotisations réputées à la charge des employeurs contribue à occulter le coût du système de protection sociale et fait fi de leur incidence économique. En réalité, seuls importent, dans la décision d'embaucher ou de travailler, le coût total pour l'employeur (salaire brut plus cotisations patronales) et le salaire net reçu par l'employé (salaire brut moins cotisations salariales). Indépendamment de la définition juridique du redevable, une cotisation « employeur » est donc économiquement équivalente à une cotisation « salarié ».

Les vertus de la charité

La charité est **efficace**. Elle se manifeste par les œuvres et par les actes non par les paroles. Les œuvres sont amour non les beaux discours.

La charité est appelée à **croître**. Les vertus ne peuvent que croître. Ce qui fait croître la charité ce sont les actes.

La charité envers Dieu et envers le prochain sont inséparables, elles constituent une seule et même vertu.

« Océan de grâces », « torrents de miséricorde » : expressions de sainte Thérèse. La charité nous rend libre. Ici, il s'agit de l'amour de Dieu.

L'acte de la charité c'est l'amour et la dilection. Acte intérieur qui se manifeste de façon extérieure. Œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Longue tradition de l'Église.

Deuxième partie. Les grands problèmes posés à l'économie politique

I/ Jean Fourastié. Productivité et richesse des nations

Jean Fourastié (1907-1990) : l'homme et sa pensée

Biographie de Fourastié (1907-1990). Douelle, Lot. Analyse fondée sur le réel et notamment sur les études statistiques. Comprendre l'économie à partir de ce qui a été réellement vécu. Comprend que le progrès économique ne résout pas tout. Il y a une transition économique, mais aussi une transition sociale et culturelle.

La productivité est au cœur de sa pensée économique. La productivité permet de créer plus de richesses, de faire baisser les prix horaires, de travailler moins. Produire les richesses et non les partager.

Les 40 000 heures : (1965). Fourastié remarque que le niveau de vie ne cesse de s'améliorer, mais que les populations se plaignent de plus en plus. Syndicats, associations, ouvriers, ne cessent de geindre. On dit même que le pouvoir d'achat diminue, alors qu'il augmente. Pourquoi ? Parce que le mythe de la baisse du pouvoir d'achat résulte d'une insatisfaction et d'une frustration que le progrès économique ne fait qu'exacerber. L'appétit de consommation n'est pas apaisé par l'élévation du niveau de vie, mais au contraire stimulée.

« C'est toujours en vue de la terre promise que les impatiences se manifestent. » *Les 40 000 heures*, p. 33

Les idées économiques de la plupart des gens sont celles du XIX^e siècle, c'est-à-dire que l'on se focalise sur les revenus et sur leur répartition. On devrait se préoccuper surtout de ce sans quoi les revenus n'existent pas, à savoir la production.

2 phénomènes majeurs du XX^e siècle :

Les hommes se sont considérablement enrichis. Grand succès et grand progrès dans le domaine matériel, technique, économique et social. Mais, d'autre part, grand échec dans le domaine affectif, moral et spirituel.

« Le plus grave des manques au grand espoir du XX^e siècle, c'est que l'homme moyen riche d'aujourd'hui n'est pas plus heureux que l'homme moyen pauvre d'hier. Sans doute même l'est-il moins. (...) Il était légitime d'espérer, en 1950 et auparavant, qu'une forte hausse du niveau de vie, une profonde mutation du genre de vie, la disparition non seulement de la misère, mais de ce qu'on appelait alors la pauvreté apporterait à coup sûr aux Français non seulement la dignité, mais la joie, le bonheur. » *La civilisation de 2001*, p. 101-102. Or cela ne fut pas le cas.

« Si, pour la compréhension de l'économie, il y avait à choisir entre la maîtrise de l'histoire économique et la maîtrise des mathématiques et de la statistique, c'est la première qu'il faudrait choisir. » Maurice Allais, p. 203

11/ Le développement économique : le rôle de la productivité

1/ La clef du non-développement économique traditionnel : la faiblesse de la productivité

La productivité est la clef du développement économique. Quand les paysans sont peu productifs, ils ne peuvent nourrir beaucoup de monde, donc famines ou disettes.

Un paysan nourrit 1.7 personnes en France en 1700. En 1800 il en nourrit 2.1.

En 1980 il nourrit 30 personnes, et avec beaucoup plus de calories qu'en 1800. 3200 calories quotidiennes contre 1800.

En 1990 il nourrit 40 personnes. 95 aux EU.

Sous l'Ancien Régime il faut 1.5 à 2 hectares pour nourrir une personne. On peut avoir au maximum 40 M ha cultivés, donc le plafond démographique est de 20 à 27 M de personnes. Si la démographie augmente trop on se heurte au plafond démographique, et cela cause des famines.

Tension démographique.

A calories égales la production de viande exige une superficie de 5 à 10 fois plus forte que la production de céréales. Donc les paysans se nourrissaient essentiellement de céréales. Le blé a un rendement inférieur à l'orge ou au seigle, donc il coûte plus cher. Donc c'est la céréale de luxe.

a/ Baisse du temps de travail

On arrivera à la semaine de 30 heures avec 40 semaines de travail par an. Cela donne $30 \times 40 = 1200$ heures de travail par an.

En 1965 en France, on travaille 47h par semaines avec 48 à 50 semaines de travail, soit 2 250 à 2 350 heures de travail par an. C'est donc une réduction de près de la moitié qui est envisagée. Au XIX^e siècle, un manœuvre travaillait 13h par jour, sans vacances, soit 3 900h par an. La productivité permet cette baisse impressionnante du temps de travail.

Si on commence à travailler à 21 ans pour prendre la retraite à 65 ans, cela représente 35 à 40 ans d'activité professionnelle. $35 \times 1200 = 42\ 000$ h de travail dans une vie. Pour 80 ans de vie $80 \times 365 \text{ jours} \times 24\text{h} = 700\ 000$ heures de vie.

En réalité, 25h par semaine \times 40 semaines = 1 000h \times 40 ans = 40 000h. Pour une espérance de vie de 88 ans soit $88 \times 365 \times 24\text{h} = 770\ 000$ h de vie. Il y a donc une grande partie de la vie qui pourra être utilisée à d'autres choses.

Révolution sociale. Les taxes très importantes empêchent aujourd'hui la diminution du travail. La nature du travail a aussi changé : moins pénible, moins lié à la mort et plus au développement des personnes.

Éléments de la science économique : productivité, population active, prix réels, niveau de vie, genre de vie : notions introduites par Fourastié.

C'est le progrès technique et non les richesses naturelles qui permettent le développement économique et le progrès économique est la clef du progrès social.

Il y a eu le passage de l'économie de rareté à l'économie d'abondance. Cette dernière est acquise, mais maintenant, comment vit-on ? Que fait-on du bonheur ?

2/ Mesurer les niveaux de vie : la méthode des prix réels

Adam Smith utilise l'expression prix réel, mais l'usage scientifique reste quasi nul jusqu'à Fourastié. C'est lui qui développe cette méthode. Permet d'étudier la variation des prix dans le temps et dans l'espace sans être gêné par la variété des monnaies. Pour cela il établit le salaire horaire du manœuvre ouvrier. Fonder la compréhension des phénomènes économiques sur un esprit empirique et non pas théorique.

Sous AR un manœuvre travaille 3 000 heures par an et consomme 12 quintaux de céréales avec sa famille par an, ce qui fait 750 grammes de pain par jour et par personne.

Dans l'économie pré-industrielle il n'y a pas de vie pour tout le monde. Monde de la famine et des tensions démographiques. Les privilèges permettent de survivre un peu plus, sinon c'est la mort qui rôde, avec des taux de mortalité très forts. Cette situation conditionne la morale traditionnelle qui n'est ni une morale bourgeoise ni une morale chrétienne. C'est une morale proche de l'instinct, une morale de la survie, qui peut être très agressive, typique d'une économie agricole non progressive et pénurieuse. La vertu suprême est de conserver son bien, condition de sa propre survie et de celle de ses proches. Elle peut être pratiquée par des chrétiens, mais elle va à l'encontre des aspirations chrétiennes.

Plus de grande famine en France à partir de 1709. À partir de 1750 fin des grandes mortalités, progrès de l'agriculture. Le plafond démographique se relève, et la population croit aussitôt. Donc le pays reste en situation de tension démographique.

1702-1727 : pire période pour les prix du blé. 226 salaires horaires le quintal de blé. Il ne faut pas dépasser 100 pour ne pas créer de tension.

1777-1802 : 211.

La révolution industrielle a apporté un grand progrès au peuple car elle a chassé la mort. Elle chasse les famines.

3 types de secteurs et 3 types de prix : primaire, secondaire, tertiaire. Les prix à comportement primaire décroissent à un rythme moyennement rapide. Les prix à comportement secondaire s'effondrent. Les prix à comportement tertiaire sont constants dans le temps comme dans l'espace. Se fonder sur les prix réels et sur les prix factices.

3/ L'accroissement de la productivité

L'emploi du terme productivité est lui aussi novateur. C'est un terme d'ingénieur que l'on emploie pas en économie politique. C'est Fourastié qui le popularise.

« Volume des produits obtenus, dans l'unité de temps et par tête d'ouvrier, dans une branche donnée de l'économie nationale. »

Rendement de blé au XVIII^e : 5 à 6 quintaux/ ha. 1980 : 60 quintaux.

Temps de travail nécessaire pour moissonner un are de blé (100 m²) :

1800 : 1 heure, avec une faucille.

1850 : 15 mn, avec une faux.

1900 : 2 mn, avec une faucheuse-lieuse.

1920 : 40 secondes, avec une faucheuse-lieuse à traction mécanique.

1945 : 35 secondes, avec une moissonneuse batteuse.

La productivité varie beaucoup selon les secteurs et les productions.

Productivité dans l'industrie manufacturière, en France entre 1900-1979 : multiplié par 7.7.

Notions de secteurs : primaire, secondaire, tertiaire. Mais appliqué différemment. Secteur de production (Colin Clark) ou secteur de productivité (Fourastié).

Dans les services la productivité augmente peu, mais cela dépend aussi des services. Fourastié reprend la terminologie de Colin Clark (1940) mais il l'applique différemment. Pour Clark, cette terminologie dépend de la production. Pour Fourastié elle dépend de la productivité. Les produits peuvent changer de catégorie. On peut classer le blé dans le primaire, mais l'évolution de la productivité peut le mettre dans le secondaire.

Primaire : progrès technique moyen

Secondaire : fort progrès technique

Tertiaire : progrès technique faible ou nul.

Le travail de bureau est tertiaire, sauf s'il subit un grand progrès technique. C'est le cas avec l'informatique. Dans ce cas il devient secondaire.

Accroissement du rendement du travail humain + accroissement de la production = très fort progrès économique.

« Les progrès de la répartition, c'est-à-dire une plus grande égalité dans la répartition entre les hommes du revenu national, auraient été totalement impuissants à améliorer dans une telle proportion le niveau de vie de chaque citoyen. » p. 89

Le fort accroissement du niveau de vie a pour cause la forte croissance de la production. Production = consommation, et non pas l'inverse.

Consommation = Emploi X Productivité = Production

C'est la production de la nation qui est sa richesse. La richesse d'une nation, c'est sa production. On ne consomme que ce qu'on a produit, ou ce qu'on achète ailleurs, mais avec l'argent gagné par sa production.

4/ La population active se transforme sous l'effet de la productivité

La structure de la production doit être adaptée à la structure de la consommation. Or le seul moyen d'adapter cette structure, c'est l'emploi.

$$\text{Emploi} = \frac{\text{consommation}}{\text{productivité}}$$

$$E = \frac{C}{P}$$

L'effondrement de l'emploi agricole est un élément du développement économique. On a tenté de freiner cet effondrement, sans comprendre que c'était freiner le développement économique. Dès 1948, il prévoit la diminution de la population ouvrière et la très forte augmentation de la population tertiaire. Il pense que l'on va atteindre environ 90% de tertiaire.

Certains emplois tertiaires vont être touchés par l'accroissement de la productivité, et vont donc rejoindre la structure secondaire pour disparaître (caissière).

5/ L'évolution des différentes catégories de prix réels

Le prix de vente d'un produit baisse si son prix de revient baisse lui-aussi. Pour cela, il faut que le produit exige moins d'heure de travail humain, donc que la productivité augmente.

p. 100-113 : étude de l'évolution de quelques prix. A photocopier et à distribuer.

12/ La très forte élévation des niveaux de vie dans les pays développés

« Ce n'est pas la hausse du salaire qui fait la hausse du pouvoir d'achat ; c'est la technique de production ; c'est l'organisation du travail, c'est la productivité du travail. » p. 120

Égalisation des conditions, les revenus deviennent un peu plus égaux. Cela n'est pas dû à l'action politique ou aux revendications sociales mais à l'accroissement de la production. C'est le progrès technique qui permet aux inégalités de se réduire.

Caractère mythique de la redistribution égalisatrice. Inefficacité sociale des redistributions égalitaires de richesses. La justice sociale ne s'atteint pas par des moyens politiques, juridiques ou moraux mais par des moyens techniques. C'est la croissance économique qu'il faut poursuivre pour développer la justice sociale.

1/ Caractère transitoire de la croissance économique

Équilibre économique ancien : monde agricole et pauvreté.

Équilibre économique futur : développement du tertiaire.

Pour passer de l'un à l'autre il y a une période transitoire, avec un fort changement des structures économiques. Puis une fois atteint l'autre équilibre, les choses changent peu. Il y a ainsi une fin inéluctable de la croissance rapide.

Le ralentissement économique ne vient pas des facteurs de production, car ceux-ci peuvent continuer à s'améliorer, mais des facteurs de consommation, c'est-à-dire de la saturation progressive de la consommation.

1973 : mise sous monopole du pétrole par l'OPEP. Les prix de vente du pétrole étaient 20 à 30 fois supérieurs au prix de revient. En 1973 ils sont portés à 100 fois ce prix. La hausse des prix a brisé la croissance, elle a mis un terme aux temps faciles. Mais cela serait arrivé, peut-être un peu plus tard.

2/ L'achèvement de la période transitoire

« Depuis 1973, un nouveau type de perturbation grave est survenu ; on l'appelle souvent crise, comme les perturbations du XIX^e siècle ; mais ce n'est pas une crise cyclique. C'est la fin de ce que j'ai appelé la période transitoire. C'est l'adaptation du monde rapidement évolutif des années 1725-1975 à un monde d'évolution beaucoup plus lente [...] J'ai toujours pensé, j'ai toujours écrit que la brillante expansion économique du milieu du XX^e siècle ne se poursuivrait pas indéfiniment. Je l'ai au contraire définie et caractérisée comme période transitoire entre deux situations moins évolutives, la civilisation traditionnelle à prépondérance agricole et la civilisation post-industrielle à prépondérance tertiaire. Il paraît clair, dans cette perspective, que bien des pays occidentaux, où la population active de l'agriculture est tombée au-dessous de 8, 6, voire 4% et où le tertiaire, toujours croissant, dépasse les 50,55, voire 60%, sont entrés dans ce que j'ai appelé l'achèvement de la période transitoire. Ainsi, je propose l'hypothèse de la fin prochaine en Occident de la période transitoire. » *La civilisation de 2001*, p. 70 & 107.

3/ Le progrès technique et la question du chômage

Peur du chômage technologique. La machine chasse l'homme de la production. Mais ce chômage n'existe pas de façon durable, les gens mis au chômage pour des motifs de progrès technologique trouvent un travail ailleurs pour les mêmes motifs.

Le chômage est provisoire, il peut être durable, mais il n'est pas permanent. Cette situation peut être pénible pour les populations. La migration des travailleurs vers un autre secteur peut être difficile et lente. La situation n'est pas facile.

« Supprimer des emplois inutiles, c'est libérer des moyens de créer des emplois utiles. » *Les Trente glorieuses*, p. 258

Dilemme des dépenses collectives et des dépenses privées. La population veut de plus en plus de services collectifs au fur et à mesure que s'accroît sa richesse. Or cela impose un accroissement des impôts et des contributions, chose que la population ne comprend pas.

« Il y a entre l'opinion dominante et les perspectives de la réalité, un divorce, dont la nation mettra longtemps à prendre conscience, et qui par conséquent nous promet de belles crises ministérielles. » p. 103

13/ La question du sous-développement

Le sous-développement est une question de productivité. C'est le progrès technique qui combat le sous-développement. Les pauvres sont pauvres parce qu'ils ne savent pas produire de richesse. En 1970 les 2/3 de la population mondiale ne produisaient que 15% de la richesse mondiale.

1/ Le développement économique est l'invention de la civilisation chrétienne européenne

Le technicien peut se passer de manœuvre, mais le manœuvre ne peut se passer du technicien, car il a besoin, pour travailler, du progrès scientifique et expérimental.

2/ Démographie et économie

La transition démographique est nécessaire au développement social, mais c'en est aussi la conséquence. Une croissance démographique excessive limite ou même empêche le progrès économique de se transformer en progrès social. Il faut promouvoir le progrès technique et il faut modérer le progrès démographique, sinon la richesse est divisée entre les personnes.

Conclusion : Une œuvre économique majeure

On confond puissance d'un secteur économique et nombre d'emploi dans ce secteur. Le fait qu'il y ait moins d'emplois dans l'industrie ne veut pas dire que la France se désindustrialise. Ces deux phénomènes sont disjoints.

Entre 1970 et 2003, le PIB français par tête a augmenté de 50%, avec un taux de croissance de 2% par an.

Le rationnel n'est pas le réel. Dire cela c'est aller à l'encontre de Hegel.

« La crise ne trouve de remède que dans les transferts de populations actives. » p. 465

II/ Friedrich Hayek. Le droit, condition d'une société libre

Importance du droit pour fixer la société et pour garantir les échanges entre les personnes. Sans respect du droit et de la justice, pas de propriété privée, pas d'entreprises, pas de développement ni de marché libre.

Deux auteurs ont notamment démontré cela : Hayek et Soto.

Friedrich August von Hayek (1899-1992)

Lorsqu'en 1938 l'Autriche est envahie par les nazis, Hayek comprend qu'il ne pourra plus rentrer dans son pays. Il acquiert alors la citoyenneté britannique et participe à Paris au colloque Walter Lippmann qui vise à rénover le libéralisme, attaqué par tous les socialistes d'Europe qui lui impute la faiblesse des démocraties et les causes de la crise de 1929. Un socialisme aux couleurs rouge, brun, noir qu'Hayek dénonce vivement dans son livre *La route de la servitude* (1944). Le succès est immense.

Son meilleur adversaire, Keynes, décédé, Hayek continua à lutter contre les idées socialistes visant à étendre les prérogatives de l'État et à contrôler les modes de vie des populations. Ses deux maîtres-ouvrages *La Constitution de la liberté* et *Droit, législation, liberté* parurent en 1960 et 1973. Bien qu'il reçût le Nobel d'économie en 1974, Hayek est d'abord un penseur politique avant d'être un économiste. Il a démontré que le libéralisme n'est pas tant une doctrine économique, même si ses contempteurs ne le réduisent qu'à cela, qu'une philosophie du droit. Ce que défend Hayek, c'est d'abord une société de droit, respectueuse de la loi naturelle, ou le droit positif est au service des hommes. Il a développé le concept essentiel de catallaxie, la théorie des échanges, fondamentale pour appréhender les relations entre les hommes.

Comme tout libéral, sa philosophie repose sur la **notion de responsabilité**. C'est l'un des reproches essentiels qu'il fait à l'État-providence : à savoir déresponsabiliser les hommes et donc les asservir et leur retirer une part de leur humanité. Hayek propose aussi une nouvelle constitution politique, la démarchie, qu'il estime indispensable pour préserver les libertés et pour mettre l'État au service des personnes. Enfin, sa conception du droit a des influences sur l'ordre des nations et la façon de concevoir les relations internationales.

Après avoir enseigné à Chicago à partir de 1950, Hayek enseigne en Allemagne, à Fribourg, de 1962 à 1968. Il demeure dans cette ville où il meurt en 1992. Lui qui avait prévu la chute de l'URSS pour le début des années 1990 a eu le temps de voir ses prévisions se réaliser et l'Allemagne se réunifier. Enfant d'un siècle terrible, Hayek décède au moment où, paraît-il, triomphent les idées libérales. Façon de parler, car notre monde en crise a encore beaucoup à apprendre de Friedrich Hayek.

Hernando de Soto, Pérou, 1941.

21/ Liberté politique et liberté économique

1/ La planification économique conduit à la planification politique

L'intuition d'Hayek est de démontrer que la liberté politique va de pair avec la liberté économique et intellectuelle. Il n'est pas possible de dissocier les trois et d'être à moitié libéral.

Son grand ennemi est la planification et il démontre, grâce à un appareil théorique et historique précis, que **la planification économique conduit nécessairement à la planification politique et intellectuelle**. En clair, les démocraties qui sont en train de combattre le fascisme et de dénoncer les totalitarismes vont aboutir au même point si, après la guerre, elles établissent une planification économique comme le demandent notamment les tenants de l'État-providence.

Quelques années plus tôt, Hayek avait écrit à son ami américain, le journaliste Walter Lippmann (celui qui a inventé le terme de guerre froide) « J'aimerais faire comprendre à mes amis progressistes que la démocratie n'est possible que sous le capitalisme et que les expériences collectivistes conduisent inévitablement au fascisme d'une manière ou d'une autre. »

La planification économique impose des contrôles tatillons et sévères pour vérifier que celle-ci soit bien suivie. Elle interdit l'innovation et refuse aux personnes de penser différemment ou d'exprimer un avis divergent des orientations du plan. Pour s'exercer, elle ne peut donc qu'abolir la liberté et planifier non seulement la vie économique, mais tous les domaines de la société.

D'où le problème de développement de la Chine.

2/ L'État de droit

a/ L'antériorité du droit sur la législation

Le droit, au sens de règle de conduite, a existé dès les débuts de la société. Ensuite il y a eu la législation. Le droit est donc antérieur à la législation et aucune société ne pourrait exister sans droit, c'est-à-dire sans règle commune partagée. Si le droit est antérieur à la législation, alors celle-ci ne peut pas partir de rien. Elle doit tenir compte du cadre de droit existant auparavant. Elle ne peut donc pas bâtir une société ex nihilo.

« À l'encontre de toute théorie du contrat social et de tout positivisme juridique, il est faux qu'une autorité politique se constitue d'abord, puis institue des lois. » p. 114

b/ L'intangibilité du droit

Le droit doit exister indépendamment des volontés humaines. Il ne peut varier en fonction des humeurs et des opinions des uns et des autres.

Le code de Justinien recense toutes les lois existantes et les écrits dans le marbre. Il ne vise pas à faire de nouvelles lois ni à réformer les lois existantes, mais seulement à faire une recension. Le droit est cumulatif. Or, on constate que dans l'histoire arrive un moment où le législateur veut créer du droit. Il ne se limite plus au cumulatif, mais il veut faire son propre droit. D'où vient cette rupture ?

c/ La création du droit par les organes spécialisés de l'État : la thésis

Développement du rôle législateur de l'État au cours des temps modernes. L'État devient de plus en plus présent dans la vie politique et prend le contrôle du juridique.

d/ Un gouvernement de lois, non d'hommes

L'État de droit, c'est un gouvernement de lois, non d'hommes.

La liberté, c'est la possibilité qu'a une personne, dans un État de droit, d'agir selon ses propres décisions.

« L'État de droit a deux missions : 1) la sauvegarde de l'ordre spontané de société, c'est-à-dire la sanction des crimes et délits (justice), la formulation et l'amélioration du corps des règles juridiques (jurisprudence, législation), le maintien de l'ordre public, tant à l'intérieur (police) que par rapport à l'extérieur (défense, diplomatie); 2) la gestion des ressources mises à sa disposition par les citoyens pour la prestation de biens et services collectifs par nature (seconde mission que nous aurons à définir avec soin dans la partie économique). Pour s'acquitter de ces missions, il doit constituer les organisations adéquates, et, pour gérer correctement celles-ci, édicter les règles d'organisation correspondantes. » p. 130

e/ La logique du nomos

Le but des règles est de permettre d'anticiper les événements et de pouvoir faire des prévisions. Il s'agit de maintenir l'ordre public, qui est un bien négatif : l'ordre public ce n'est pas apporter quelque chose, mais maintenir ce qui existe déjà, maintenir un ordre existant ou personne ne donne d'ordre.

Thesis, c'est le droit public, comme nomos est le droit privé.

3/ La critique immanente du droit

a/ Positivisme juridique et totalitarisme

Le libéralisme distingue les droits naturels et positifs, mais sans les opposer. Le droit positif ne peut pas être contraire au droit naturel. Le positivisme juridique, au contraire, refuse les droits naturels pour ne reconnaître que le droit positif.

Hobbes : *non veritas sed auctoritas facit legem*. L'existence d'une norme justifie sa validité.

Cette idée est fautive : l'État valide le droit, mais il ne le crée pas.

La loi ne crée pas le droit. La loi l'entérine, elle précise les règles et les normes, mais elle ne peut être son origine.

Hobbes : nulle loi ne peut être injuste.

Les juristes qui soutiennent cette idée veulent généralement supprimer le droit privé et l'englober dans le droit public.

« La doctrine du positivisme juridique va encore plus loin. Elle professe que, puisque tout le droit légitime est thesis, tout État, quel qu'il soit, quoi qu'il fasse, et dès lors qu'il édicte formellement des lois, est un État de droit. Il n'y a plus de distinction possible entre un Etat où règne la rule of law et un autre, puisque tous ont pour droit celui que l'appareil d'État fabrique délibérément. » p. 166

En ce sens donc, même les régimes totalitaires sont des États de droit. C'est le relativisme juridique complet.

b/ La critique immanente du droit

Le droit doit être conservé, mais il doit aussi évoluer. Il doit évoluer à partir d'une critique immanente, c'est-à-dire d'une critique qui part de lui-même, qui est à l'intérieur de lui-même.

22/ Théorie de la catallaxie

L'économie vise à la production optimale de biens et de services. Mais **efficience et justice** sont les deux problèmes de l'économie. Distinguer les rôles de l'individu et de la collectivité et les intérêts particuliers et généraux. Seul ce dernier justifie la fiscalité.

1/ Intérêt général et fiscalité

La contrainte de la force publique ne doit être exercée contre les citoyens que pour servir l'intérêt général. 3 éléments entrent dans l'intérêt général : 1/ le maintien de l'ordre public, 2/ la fourniture de services collectifs, 3/ la réalisation de la justice sociale. Hayek retient les deux premiers et rejette le troisième comme une illusion dangereuse.

a/ Ordre public

Il est d'intérêt général que les intérêts particuliers soient satisfaits.

L'intérêt général ou bien commun consiste donc essentiellement dans le maintien du droit et dans la prévention et la sanction des crimes et délits. C'est donc ce que l'on appelle l'ordre public. Comme tous les citoyens profitent de cet ordre, chacun peut voir ses intérêts optimisés et satisfaits.

Or pour qu'il y ait ordre public, il faut que la collectivité réalise des prestations, qui seront financées par l'impôt. Ce service bénéficiant à tous, il est légitime que l'État use de la contrainte fiscale. Ces services rendus étant les mêmes pour tous et bénéficiant à tous, l'impôt sera per capita. Il n'est pas proportionnel.

b/ Les services collectifs

Hayek ne plaide pas pour un État minimal. Pour lui, celui-ci doit fournir les services collectifs, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent pas être fournis par les individus. Mais comment définir que certains biens et services sont collectifs par nature ? Définition des externalités positives et négatives. La coercition de fiscalité peut être acceptée si elle est réalisée dans un cadre de justice tant dans l'emploi des ressources prélevées que dans la répartition des charges entre les contribuables.

Il est légitime que la population finance les services permettant le maintien des règles de droit.

2/ Le jeu catallactique

a/ La coopération sociale comme jeu. La catallaxie

Théorie des jeux. Économie n'est pas un jeu à somme nulle. **La catallaxie c'est l'échange.**

Un jeu est une procédure de coopération qui, d'une part, repose sur des règles et, d'autre part, comporte toujours une part d'habileté et une part de chance, puisque chaque joueur utilise ses propres talents, ses propres connaissances, et met à profit les opportunités qui se présentent à lui. Dans un jeu, il est absurde d'exiger à l'avance tel ou tel résultat. Si les résultats étaient prévisibles, les règles ne seraient pas nécessaires, puisque ce à quoi servent les règles c'est à créer a priori une égalité de chances entre tous dans un processus dont on sait que l'issue est aléatoire.

Dans un jeu, d'autre part, il doit y avoir des gagnants et des perdants. Mais cela ne signifie pas que ce que les uns gagnent les autres le perdent. Cela n'est vrai que dans les jeux à somme nulle. Si le jeu est à somme positive, il peut y avoir des gagnants et des perdants relatifs, tout le monde ayant eu un gain positif.

Il en va de même en économie. En économie, les règles, c'est le droit. L'économie n'est pas un jeu à somme nulle, tous gagnent en valeur absolue, à jouer le jeu. Le terme économie ne convient pas pour parler de ce jeu. Économie c'est la gestion de la maison, or quand il y a relation entre plusieurs maisons, il n'y a plus une seule unité, mais plusieurs. L'économie nationale et l'économie monde sont un réseau de nombreuses économies imbriquées les unes dans les autres.

Katallatein, en grec, veut dire échanger, mais aussi, par le fait de l'échange, admettre dans la communauté et faire d'un ennemi un ami. D'où catallaxie et catallactique.

Catallaxie : « l'ordre engendré par l'ajustement mutuel de nombreuses économies individuelles sur un marché. » (DLL, II, 131).

Le mot catallaxie = le mot commutatio en latin, échange. Il y a donc une justice catallaxique comme une justice commutative.

Le libéralisme s'occupe de justice commutative. La philosophie de Hayek est une philosophie de l'échange entre hommes égaux et libres, situés au même niveau et contractant librement entre eux, par opposition contre toute philosophie fondée sur l'idée de hiérarchie.

3/ La catallaxie comme lien social

Qu'est-ce que la notion même d'échange ? Que quelqu'un a avantage à donner et quelqu'un d'autre à recevoir *la même chose*. Au terme de l'échange, l'avantage de chacun n'est pas diminué, mais augmenté puisque chacun se sépare de ce qui vaut moins à ses yeux et acquiert ce qui vaut plus. « Bien que la quantité de bien reste constante avant et après l'échange (le commerce est improductif), la communauté se trouve enrichie après l'échange et du seul fait de l'échange. » Nemo p. 191

On ce que l'on échange n'a pas la même valeur aux yeux de celui qui donne et de celui qui reçoit. Pour celui qui donne, le produit vaut moins, pour celui qui reçoit, il vaut plus. Il y a donc un différentiel de valeur. Or, c'est parce que l'on n'a pas les mêmes idées ni les mêmes projets sur un objet que celui-ci vaut quelque chose. Il y a donc un pluralisme immanent dans la notion même d'échange libre.

« Le fait d'avoir des vues différentes sur une même chose et de poursuivre des objectifs différents, voire concurrents, facteur ordinaire de conflit, est ici facteur d'interdépendance, de paix, de prospérité. » p. 191

Soit nous sommes dans une société d'échange, soit nous sommes dans une société de redistribution. Dans une société d'échange, les hommes entretiennent des rapports pacifiques parce que chacun a besoin de l'autre. Dans une société de redistribution en recherche, les rapports ne sont pas pacifiques parce que certains volent aux autres. L'échange est fondé sur la liberté, la redistribution sur la coercition, donc le vol.

Dans une société catallactique, je profite de biens et de services que non seulement je ne peux produire moi-même, mais dont je n'aurais même jamais eu la simple idée si d'autre ne les avaient conçus. Je ne peux réaliser mes propres buts sans qu'autrui soit libre de réaliser les siens, indépendamment de moi. Et par suite, si j'entrave les autres je m'entrave moi-même. Si j'avais les moyens de priver les autres de leurs rêves et de leurs desseins, alors je me priverais moi-même de mes rêves et de mes buts. En résumé, ce qui soude la grande société, ce qui y constitue le lien social, nous dit Hayek, ce n'est pas une communauté de fin, mais une communauté de moyens. C'est l'ordre abstrait du droit.

D'où l'importance des prix libres pour fournir de bonnes informations.

4/ La société ouverte

1/ La Grèce et Rome : aux sources du droit

a/ Le miracle grec : la cité, la science

Vers 1200 av. J.-C. Destruction des monarchies de Mycènes. Suit des siècles obscurs, d'où émerge une nouvelle civilisation à partir du VIII^e siècle : la cité.

La cité marque la crise de la souveraineté. Le roi de Mycènes a un pouvoir magique et religieux. Désormais les fonctions royales sont exercées par des magistrats. Le pouvoir politique est devenu collectif. Cela marque l'apparition d'un espace public. Le pouvoir du roi était secret, il était enfermé dans le secret du palais. Le pouvoir des magistrats est public, il est visible sur la place publique. C'est l'apparition de l'agora. Les lois sont mises par écrit. Parce que le pouvoir est exposé sur l'agora, alors il peut être jugé et remis en cause. La législation doit convaincre l'assemblée pour pouvoir s'imposer. La coercition et la force disparaissent.

La cité assure aussi l'égalité devant la loi. Les hommes sont égaux parce qu'ils combattent dans la phalange hoplitique. Le citoyen apparaît : il est égal en droit, en raison et en dignité.

La religion se métamorphose. La religion devient verticale : elle soude les hommes à Dieu, alors qu'auparavant elle était horizontale : elle soudait les hommes entre eux. Ce n'est plus le mythe qui assure l'ordre social, mais la police donc l'État. La religion change de nature : le culte est subordonné à l'État, c'est le développement des cultes poliades liés à la cité et à son territoire. C'est donc la neutralisation du religieux : c'est le politique qui commande le religieux et non plus l'inverse, comme dans les sociétés archaïques.

Par réaction à cela apparaissent des formes privées de religiosité : les confréries, les spéculations philosophiques, ce qui donne la religion.

La distinction physis / nomos. Si la loi est humaine, alors elle peut être modifiée et donc l'ordre social peut être soumis à la critique et au changement. C'est donc l'apparition de la politique, c'est-à-dire une discussion sur les pratiques mêmes de la vie sociale. Pour cela, il faut prendre conscience que l'ordre social est autonome par rapport à l'ordre naturel. On prend donc conscience qu'il y a un ordre transcendant et intangible qui est la nature (la physis) et un ordre social changeant et mouvant, artificiel, créé par les hommes, qui est le nomos, qui résulte d'une convention.

b/ L'égalité des citoyens et la liberté sous la loi

Il y a donc un gouvernement par la loi et une liberté individuelle. C'est la liberté civique inventée par les Grecs, qui est au fondement de tous les États modernes.

Le régime de liberté, ce n'est pas un régime où les ordres sont donnés au nom de tous, mais où les règles sont générales et ne correspondent pas à des ordres particuliers (Aristote). Les Grecs n'ont pas inventé la démocratie, mais l'État de droit.

En construisant l'homme abstrait qu'est le citoyen, alors on permet aux étrangers de s'agréger à la cité et d'en faire partie. La cité ne repose pas sur une ethnie ou une famille, mais sur une communauté de vie.

c/ La science

Cité et science s'appellent l'une l'autre. Quand s'affirme l'État civique, alors la religion archaïque ne pèse plus sur les consciences, les hommes peuvent adopter d'autres religions et donc réfléchir sur le sens du sacré et sur l'ordre du monde. Le cosmos n'est plus dépendant de la religion, mais il peut être scruté, examiné et discuté. C'est le début de l'école de Milet : Thalès, Anaximandre, Anaximène.

Les autres civilisations pouvaient avoir beaucoup de connaissances, mais elles n'étaient pas capables de bâtir des théories scientifiques, c'est-à-dire de dégager les lois de la nature. C'est aussi la naissance de l'histoire, où Thucydide et Polybe essayent de dégager ses lois et de comprendre comment les acteurs agissent.

d/ L'école

Il y a des écoles là où il y a une science à transmettre. « Les sociétés archaïques n'ont pas d'écoles, elles n'ont que des rites et procédures d'initiation. » p. 19.

La science libérale impose de créer un espace où l'on peut la transmettre et former les nouvelles générations. Ce lieu, c'est l'école. L'école inventée par les Grecs est reprise telle quelle par les Romains. C'est la paideia ou l'humanitas, c'est-à-dire la culture. C'est l'idéal d'une humanité qui ne s'accomplit qu'en pratiquant les lettres et les sciences.

e/ Le droit romain

Les Grecs ont inventé le gouvernement de la loi. Le droit doit permettre aux hommes de vivre en harmonie, notamment en délimitant le tien et le mien. Les Romains ont inventé le droit privé, ce qui change complètement la conception que l'on se fait de l'homme et de la personne humaine.

f/ L'invention d'un droit universel dans l'État romain pluriethnique

Rome est devenu un État cosmopolitique. Les stoïciens inventent le concept de cosmopolitisme : l'humanité constitue une communauté unique partageant une identique nature humaine. Les lois de cette communauté reposent sur la loi naturelle. Cela rejoint la république de Cicéron. La loi naturelle permet de mettre d'accord des hommes issus de cités différentes. Si la loi positive diverge, la loi naturelle est identique pour tous. La définition du droit romain se fait du 1^{er} siècle av JC au III^e après. Rome voit donc l'émergence du droit civil, socle de tous les droits occidentaux.

g/ Le personnalisme de la littérature et de la sculpture latines

La politique perd de son essence communautaire pour devenir davantage un rapport d'ego avec d'autres ego. Désormais, la politique respecte la personne, elle l'individualisme au sein du groupe, il n'y a plus de fusion de la personne dans le groupe. Nous ne sommes plus dans la société de type tribal ou holiste, mais la liberté de la personne peut subsister et de manifester.

Dans la sculpture grecque, les statues ne sont pas individualisées : c'est le kouros. Dans la sculpture romaine, le portrait fait son apparition. Rome a transformé le droit et cela a fait sortir la personne du holisme. L'Occident enregistre cet acquis, alors que l'Orient l'ignore.

h/ L'éthique et l'eschatologie bibliques

L'éthique biblique

C'est en Occident que l'on trouve l'idée de progrès. Or cette idée ne se trouve ni chez les Grecs ni chez les Romains, donc elle vient d'ailleurs, c'est-à-dire du christianisme. Le progrès vient d'une nouvelle appréciation du mal et de la souffrance. C'est la morale chrétienne de l'amour et de la compassion qui apporte une sensibilité inédite à la souffrance humaine. C'est l'esprit de rébellion contre l'idée de la normalité du mal.

La morale biblique est une morale de la compassion, elle conduit à une idée plus aiguë de la souffrance, qu'elle juge anormale et insupportable. Cela amène donc les hommes à chercher des solutions pour la supprimer. Il s'agit de changer l'ordre des choses pour créer un ordre meilleur. Si nous ne sommes pas la cause du mal, nous devons nous en sentir responsables, et donc lutter contre elle. La compassion bouleverse la vision que l'on porte sur les hommes et les circonstances.

Cela constitue l'humanité de l'homme. L'homme n'est pas qu'une substance, il est un autrement qu'être, sa vie n'a de sens humain que dans la mesure où il se sent responsable d'autrui, et même responsable de la responsabilité d'autrui.

Le surhomme de Nietzsche refuse cette liberté et cette responsabilité, ce qui est à l'origine de l'athéisme et du paganisme moderne. L'homme est un cœur inquiet, un *irrequietum cor*, car il ne se contente pas d'apporter des solutions aux problèmes, il voit des problèmes là où auparavant on ne voyait que l'ordre normal des choses. Quand Sénèque conseille la clémence à Néron, il lui interdit le pardon, car la clémence est une modalité de la justice, alors que le pardon détruirait celle-ci. La miséricorde est une faiblesse, une décomposition de la forme, et cela Sénèque ne peut pas l'accepter. Il ne peut pas non plus penser un Dieu qui souffre et qui aime, comme Jésus pleure la mort de son ami Lazare.

L'eschatologie biblique

La Bible rompt avec la moralité païenne, et elle rompt aussi avec le temps cyclique de l'éternel retour. Elle inaugure un temps tendu vers l'avant, qui apporte le nouveau. Ce temps a une création et il est orienté vers une fin dernière, de la genèse à l'apocalypse. Le temps linéaire est le temps de l'histoire, et le temps de l'affrontement réaliste.

« L'être humain n'est humain qu'en tant qu'historique, il ne peut être saint s'il n'est incarné dans un temps transformateur. Du coup disparaît virtuellement toute pensée magique : le salut ne s'accomplit pas par la fuite dans quelque arrière-monde, mais par la charité agissante qui doit trouver ses voies au sein même du monde réel. » p. 41

i/ La révolution papale des XI^e-XIII^e siècle

Autrefois, on parlait de réforme grégorienne. Harold Berman parle lui de révolution papale. (*Law and Revolution*, 1983).

Grégoire VII (1073-1085) est une des figures de cette réforme, mais d'autres papes la mènent, ainsi que des clercs et des intellectuels. C'est une révolution, car cela ne concerne pas que l'Église, mais aussi les structures et les institutions de la société européenne.

L'Église est tenue par le pouvoir temporel. L'empereur contrôle le pape, les seigneurs nomment les curés, les évêques et les abbés, par un système de népotisme et de corruption. Beaucoup de clercs mènent une vie licencieuse. Cluny essaye d'y mettre un terme en s'opposant au pouvoir temporel, notamment par la paix de Dieu. C'est une première restriction du pouvoir temporel.

Grégoire VII, *Dictatus papae*, 1074-1075 : il dit que le pape dispose de la *plenitudo potestatis*. Dans l'Église, il exerce un pouvoir législatif absolu. Il s'attaque à la simonie, au nicolaïsme (vie maritale des prêtres), aux investitures laïques. Les clercs doivent être nommés par les autorités ecclésiastiques, et non pas les temporelles. Le clergé doit vivre le célibat, afin d'être indépendant et de ne pas dépendre des autorités temporelles. Grégoire fait réétudier le droit romain, qui doit servir de droit de l'Église. Pour ce faire, il crée en 1080 à Bologne une université de droit. Cela permet de renouveler le droit canonique. En 1140, Gratien publie ses décrets. (Gratianus). C'est de nouveau l'introduction du droit en Occident, avec la lutte contre le droit du sang, les luttes et les vendettas. C'est l'établissement de l'état de droit.

Après les écoles de droit sont créées des facultés des Arts. C'est l'essor de la scolastique. Les États européens prirent la monarchie papale comme modèle, ce qui leur permit de lutter contre la féodalité et de la vaincre. C'est là que débute le véritable décollage de l'Europe, et le fait qu'elle dépasse les autres civilisations. L'Europe est en pleine expansion : croisades, reconquista, *Drang nach Osten*, Slaves.

23/ L'importance du capital

Pourquoi la propriété privée est essentielle pour le développement.
Hernando de Soto, *Le mystère du capital*, Flammarion, 2005.

a/ Qu'est-ce que le capital

Le capital, c'est la force qui augmente la productivité de la main-d'œuvre et crée la richesse des nations. C'est le fluide vital du système capitaliste, le fondement du progrès. Or

les pays pauvres peuvent pratiquer des activités économiques qui ressemblent à celles des pays développés, mais ils ne peuvent pas produire du capital. Pourquoi ?

La valeur des biens possédés par les pauvres des pays pauvres s'élève à 40 fois le montant total de l'aide étrangère reçue dans le monde entier depuis 1945. En Égypte, la richesse accumulée par les pauvres représente 55 fois la valeur de tous les investissements étrangers directs jamais effectués dans le pays, canal de Suez et barrage d'Assouan compris.

À Haïti, la valeur totale des biens appartenant aux pauvres est 150 fois supérieure à la totalité des investissements étrangers reçus depuis 1804. Si les EU consacraient 0.7% de leur revenu national à l'aide aux pays pauvres (niveau conseillé par l'ONU), il leur faudrait 150 ans pour donner ce que les pauvres possèdent déjà. Dans les pays pauvres, les biens possédés n'ont aucune valeur légale, par conséquent ils ne peuvent pas générer du capital. En Europe, ces biens sont légaux, donc ils génèrent du capital.

Ce qui fait la richesse de l'Occident, c'est le capital. Donc il est nécessaire de connaître l'origine du capital, de savoir maîtriser sa source. Quand une crise survient, on se demande où l'on peut trouver l'argent. L'argent provient du capital, et c'est pourquoi il est nécessaire de savoir comment le capital est produit. [Pour l'auteur les pays pauvres aujourd'hui sont au stade où étaient les pays riches hier. Pour lui il y a une césure au XIX^e siècle qui a fait décoller les pays riches, et que les pays pauvres doivent retrouver pour partir.]

L'auteur se fonde sur l'histoire américaine pour prouver son propos. Effectivement, les EU sont nés au XIX^e siècle, au moment de la révolution industrielle, donc on peut croire qu'il y a une corrélation entre les 2. C'est oublier que les EU sont une colonie européenne, créée par des Européens, avec l'esprit européen. Donc ce n'est pas un pays nouveau. Il faut donc remonter à l'histoire de l'Europe pour comprendre ce qui s'est passé.

b/ Le mystère des informations manquantes

Ouverture d'une boutique de vêtement à Lima, avec un salarié. Pour obtenir les papiers nécessaires à l'ouverture légale, ils ont consacré 6 heures par jour, pendant 289 jours. Cela leur a coûté 1231 dollars, soit 31 fois le salaire mensuel minimum. Pour obtenir l'autorisation légale de bâtir une maison sur un terrain appartenant à l'État, il faut 7 ans de démarches administratives. Pour être un taxi légal, il faut 24 mois de démarches administratives. Aux Philippines, pour bâtir une maison sur un terrain légal il faut entre 13 et 25 ans de démarche. Idem en Égypte, cela explique pourquoi les gens construisent leur maison de façon illégale, mais après ils ne peuvent plus la faire revenir dans la légalité. L'illégalité n'est pas la cause de la pauvreté, elle en est la source. A Haïti, pour obtenir un terrain légalement il faut 19 ans de démarches administratives. Au Brésil, les *favelas* sont dans l'illégalité, ils sont en dehors de la loi. Des milliers de gens travaillent dans le secteur extra légal. Zone de production et de richesse.

Quelle quantité de capital mort ?

Grande valeur du contrat et du système juridique, de savoir qui est propriétaire de la terre et des biens matériels. Sans contrat et sans valeur juridique, rien ne peut se faire.

Plus il y a de possessions extra légales plus un pays est pauvre. À Haïti, l'ensemble des biens du capital mort est estimé à 5.2 Mds de \$, soit 4 fois l'actif des entreprises de l'île, et 158 la valeur de l'ensemble des investissements étrangers directs effectués sur l'île entre 1804 et 1995. Dans tous les pays sous-développés les pauvres détiennent une richesse qui est supérieure à la richesse des entreprises p. 43-44.

Les pays pauvres peuvent trouver de quoi se développer, ils peuvent trouver de l'argent, à condition de transformer en capital vif le capital mort qui sommeille dans les bidonvilles et les quartiers pauvres de leurs villes.

Le capital produit de la richesse

En Occident, les biens matériels servent à leur objet matériel immédiat, mais ils servent aussi à produire de la richesse. Le total des biens possédés par les pauvres est estimé à 9300 Mds de \$, une somme qui est morte et qui ne produit pas de richesse. Pourquoi ? Et comment peut-on faire pour qu'elle en produise ? En fait on a oublié comment un bien matériel se transforme en capital. Une maison peut servir à emprunter de l'argent pour créer une entreprise, et donc créer de la richesse. Mais ce processus simple est en réalité très complexe. La chute d'une brique peut provoquer énormément d'énergie, de même pour une maison qui peut produire énormément de richesse.

Le problème c'est que l'on ne sait plus comment obtenir du capital à partir d'un bien. Pourquoi les biens produisent-ils du capital en Occident, mais pas dans le reste du monde ? C'est un mystère.

Capital : le bétail. C'est le bétail lui-même, et aussi ce qu'il peut produire : lait, viande, cuir, et sa capacité à se reproduire. Le capital ce n'est pas l'argent.

« Le capital est toujours immatériel par nature, car ce n'est pas la matière qui fait le capital, mais la valeur de cette matière, valeur qui n'a rien de corporel. » Jean-Baptiste Say.

L'argent est une des manifestations sensibles du capital, mais ce n'est pas l'essence du capital. Or confondre la manifestation avec l'essence, l'argent avec le capital, c'est dangereux. L'argent facilite les transactions, il est « la grande roue de la circulation » (Adam Smith), mais il n'est pas l'argent. L'argent permet la circulation des marchandises, mais elle ne produit pas de richesse :

« La monnaie d'or et d'argent, qui circule dans tous les pays, est très justement comparable à une roue qui, si elle transporte jusqu'au marché toute l'herbe et tout le blé du pays, ne produit pourtant rien de l'un ni de l'autre. » Adam Smith. Comme l'entreprise moderne exprime la valeur de son capital en terme monétaire, on confond argent et capital, alors même qu'ils sont différents. L'argent fournit un indice de référence normalisé pour mesurer la valeur des choses afin de rendre possible l'échange de biens dissemblables. C'est pourquoi un certain nombre de pays pauvres gonflent leur économie avec de l'argent, mais cela n'augmente pas leur capital.

Le vrai capital, c'est l'intelligence et le travail.

L'énergie potentielle contenue dans les biens

Alors, comment se produit le capital ? Comment se crée la richesse ? La création de capital émane toujours d'une valeur extrinsèque au bien lui-même. Un lac de montagne peut servir à faire de la pêche et du bateau, si on y met une centrale il produit de l'électricité. Mais il faut que l'homme ajoute cette centrale, qui vient de l'extérieur. Idem pour un minerai, il n'a pas de valeur en soi, c'est parce que l'homme le travaille et le modifie qu'il acquiert de la valeur. Pour émettre du capital, il ne faut donc pas se demander ce que le bien est, mais ce qu'il pourrait être.

Le processus de conversion caché en Occident

S'il n'est pas enregistré et répertorié, un bien ne peut rien produire. C'est pourquoi le système juridique est-il si important.

La propriété a pour effet de fixer la valeur potentielle des biens. L'analyse de l'auteur est juste, mais ce qui est curieux c'est qu'il croit que c'est au XIX^e que les Européens ont enregistré les propriétaires des biens et ont créé des règles juridiques. Il ne semble pas savoir que cela existait déjà avant.

« L'argent n'est jamais créé ex nihilo du point de vue de la propriété, laquelle doit toujours exister avant que l'argent puisse exister. » Gunnar Heinsohn, économiste allemand.

L'auteur ne comprend pas que le droit, c'est-à-dire la loi, se fonde sur la liberté. Or tous les pays ne sont pas libres, surtout toutes les cultures ne développent pas la liberté, et c'est pourquoi le capitalisme est né en Occident, dans une région chrétienne. C'est cela que l'auteur ne comprend pas, le lien entre propriété et liberté. Il ne comprend pas le rôle essentiel de la liberté dans la production du capital.

Les pays pauvres essaient d'ouvrir le régime de propriété aux pauvres, mais ils n'y arrivent pas. Pourquoi ? Le fait de ne pas être dans la légalité ne réduit pas les coûts. Les gens ne vivent pas dans le domaine extralégal par volonté d'échapper aux impôts, mais parce que cela leur est impossible. Être dans le domaine extra légal coûte cher aux personnes, elles ne peuvent pas emprunter, elles ne peuvent pas s'étendre, elles ne peuvent pas réduire leurs coûts. Il vaudrait mieux pour elles être dans le secteur légal et payer des impôts, cela leur ferait économiser de l'argent.

c/ Pluralisme intellectuel et politique

La société ouverte repose sur le pluralisme. C'est l'ouverture à la liberté et à la libre réflexion. Le libre échange suppose que l'échange soit volontaire et consenti des deux côtés, sinon il n'est pas libre.

Frein à la société ouverte : population non instruite (d'où l'importance d'un système scolaire performant), unicité culturelle et de vision. Si un groupe humain trop important désire la dictature alors la société ouverte n'est plus viable.

La liberté ne peut demeurer que dans l'unité de l'être.

III/ Le capital, clef du progrès des nations (Jacques Marseille)

Un pays se développe par la création et la transmission du capital. Celui-ci est matériel et immatériel. D'où importance de l'école et de l'enseignement, pour la création et la passation de ce patrimoine ainsi que la constitution du patrimoine : la pierre et les actions.

Il faut favoriser la création du patrimoine foncier et actionnaire. Or les lois et les taxes nuisent à la création de ce capital, ce qui fragilise l'enrichissement des Français et le développement des entreprises.

Il faut des actionnaires pour investir dans les entreprises. Rôle aussi des fonds de pension : investissement. La retraite par répartition crée du capital mort et empêche l'investissement dans les entreprises.

1/ L'enrichissement des Français

Jacques Marseille, *L'argent des Français. Les chiffres et les mythes*, Perrin, 2009.
La guerre des deux France. Celle qui avance et celle qui freine, Plon, 2005.

11/ Accroissement de la richesse des Français

De 1902 à 2009, le revenu par habitant de la France est passé, en monnaie constante, d'un peu plus de 2 200 euros à un peu moins de 22 000 euros. Dans le même temps, toujours, le temps de travail a été divisé par deux. Autant dire que le prolétaire a vu son pouvoir d'achat multiplié par dix et son temps de travail divisé par deux. Immense progrès ou formidable illusion ? Mythe ou réalité ? Telle est la question à laquelle ce livre tente de répondre.

1945 : ruine. Reconstruction. Période de forte croissance économique nommée « Trente Glorieuses » (Fourastié 1979)

1945-1973, puis les « 30 Piteuses » (Baverez) (1973-2003), choc pétrolier.

4 à 5% de croissance par an. Aujourd'hui 1.5 à 2%

1946-1975 niveau de vie multiplié par trois

1973

52 M d'habitants. 860 000 naissances par an, 550 000 décès

Espérance de vie 68.4 ans, retraite à 65 ans.

12 000 bébés meurent avant 1 an, taux de mortalité infantile : 15.4‰

Ouvriers : 8 M, 45.7% des actifs homme et 22.6% des actifs femme.

Salaire minimum brut : 684€ par mois

Dépenses alimentaires : 36.2% du budget.

Téléphone : 65% des ménages

PIB par habitant : 13 000 \$

2008

Taux de mortalité infantile : 4.5‰

Espérance de vie : 76 ans

Services : 72%

SMB : 1100€ par mois

PIB par habitant : 26 000\$

Entre 1973 et 2008 le pouvoir d'achat a autant augmenté qu'entre 1950 et 1973

2018

65 M d'habitants.

Espérance de vie 82 ans.

Taux de mortalité infantile : 3.5‰

Salaire minimum brut : 1500€ par mois.

Population active :

Agriculture : 2.4%

Secondaire : 19.4%

Tertiaire : 78%

PIB par habitant : 38 476 \$

Angus Maddison, PIB par habitant en \$ constants

1950	1973	2880	2018
5 270	13 123	26 000	38 400
	+ 7853	+ 12 877	+ 12 400

Diminution des inégalités et écart entre les riches et les pauvres diminue entre 1973 et 2008

Différence entre les salaires homme/femme : 1973 : 34% ; 2003 : 21%

Taux de pauvreté : 1970 : 15.7% ; 2003 : 7%

Qu'est-ce que la pauvreté ? Manque d'argent ou manque de biens ?

Pauvreté a changé : avant les vieux, maintenant les jeunes.

Durée de travail en mn pour acheter :

Produits	1973	2008	2018
1 kg orange	20	9	8
12 œufs	37	10	8
1 kg de faux filet	3h45	1h30	1h30
1 kg de poulet	1h	23	21
1 camembert	28	8	6
1 L de vin ordinaire	21	15	15
1 consultation chez un généraliste	2h45	1h50	1h45
1 ampoule 75 W	15	4	3

Il y a la baisse des prix et il y a l'augmentation de la qualité.

PIB par habitant en \$ internationaux de 1990

Pays	1973	2001
EU	16 689	27 948
Suisse	18 204	22 263
France	13 123	21 092
Japon	11 439	20 683

En 1843 et 2009, le salaire moyen des Français a cru de 1,6% par an. Enrichissement et démocratie politique vont de pair. Un Français d'aujourd'hui gagne en un mois ce que son aïeul gagnait en un an. L'espérance de vie a augmenté de 40 ans.

Ne pas regarder le salaire brut mais l'ensemble des revenus, y compris les aides sociales. Ce sont les revenus invisibles : ceux que l'on reçoit sans les voir.

12/ Des chiffres et des larmes

Problème de différence entre les statistiques et les représentations. Les deux ne collent pas. Comment les réconcilier ? Question également du progrès. Comment le définir. Là aussi, problème des représentations.

Comment réconcilier les statistiques et les représentations ?

a/ La question du progrès

Qu'est-ce que le progrès ? Cette notion est définie dans les années 1930 sous l'influence de Keynes et de Simon Kuznets. On crée le PNB puis le PIB. Le progrès, c'est beaucoup produire.

PIB mesure le progrès économique, la croissance et la richesse. Mais ce chiffre ne peut pas **mesurer le bien-être**. Les catastrophes naturelles créent du PIB, puisqu'il faut reconstruire. De même pour la consommation d'alcool et d'antidépresseurs. **Cela crée du PIB mais cela ne crée pas de la richesse ou du bien-être**. Toutes les activités sociales et bénévoles ne rentrent pas dans le PIB alors que cela accroît le bien-être.

Pauvreté monétaire : moins de 60% du revenu médian. Aujourd'hui 13% des ménages. C'est en France qu'il y a le plus d'aigris, c'est-à-dire le plus de personnes qui pensent qu'ils sont pauvres et que les inégalités augmentent, alors que les Français s'enrichissent et que la pauvreté diminue. Pourquoi ?

Deux pays, A et B en année 0. Le décile le plus riche perçoit 100 et le décile le plus pauvre perçoit 10.

Année 30

A : 1^{er} décile : 2000, dernier décile : 150

B : 1^{er} décile : 150, dernier décile : 30.

Dans quel pays voulez-vous vivre ?

b/ Ne pas confondre inégalité et injustice.

Loin d'airain de la croissance des biens, indépendantes des régimes politiques, des émeutes sociales et des révolutions. Question de la subsistance et des aléas du climat.

Croissance de la richesse de 1840 à 1864 puis stagnation de 1865 à 1890/1895 :

Il faut attendre 1892 pour que le revenu moyen par habitant de 1864 soit dépassé.

PIB de 1868 : 21,278 Mds de francs

PIB de 1896 : 21,777 Mds de francs

Consommation des ménages : 1850 : 9,6 Mds de francs, 1868 : 17,2 Mds de francs, 1895 : 17,2 Mds de F.

Le produit agricole augmente peu : 1869-1873 : 9,1 Mds de F ; 1889-1893 : 7,4 Mds de F.

Pourquoi une telle stagnation ? À cause de la faiblesse de la productivité du secteur agricole. Les paysans représentent 45% des actifs. L'agriculture n'est pas assez mécanisée et l'industrie stagne aussi.

La dépression s'amorce en France dès 1926. Elle ne date pas de 1929.

Pour Marseille, la crise de 1929 n'est pas importée des EU mais était déjà présente en France. En 1929, le revenu fiscal est inférieur de 4,8% à celui de 1925. En 1926, Poincaré revient au gouvernement et stabilise le franc. Il renforce sa position sur le marché des changes, et l'on constate que la croissance se casse et que la France entre en dépression. L'inflation a permis la reconstruction et le redressement de la France, ce qui disparaît ensuite. Marseille est toujours favorable à un peu d'inflation et s'oppose aux politiques de purge monétaire.

En 1944, la France est revenue 50 ans en arrière. Le PNB par habitant (en dollars de 1990) est de 2 422 \$ contre 4 710 \$ en 1929. La France est revenue au niveau de 1891 : 2 432 \$.

A 14 ans, comparés à leurs aînés de 1935, les enfants ont perdu 7 à 11 cm de taille et 9 kg de poids, des moyennes de 1900.

En 1929, son PIB par habitant représentait 68% de celui des EU ; en 1944, 19,6%. (p. 71)

PMF décide alors de bloquer les prix et les salaires, ce qui est une erreur économique grave.

Les Trente glorieuses s'accompagnent d'une inflation constante, quoique modérée, qui permet de maintenir des taux bas et qui soutient donc la consommation et l'équipement.

Les liens entre croissance démographique et croissance économique sont très compliqués à démêler.

Voir la question des taux d'intérêt

13/ La constitution du capital

La constitution d'un capital est la meilleure façon de lutter contre la pauvreté. Soit que l'on possède son logement, soit que l'on épargne une partie de ses revenus.

Très forte baisse du patrimoine transmis après décès :

1900 : 21 171€ par habitant

1934 : 13 036€ soit 38,5% de perte en monnaie constante.

1951 : 11 514€ soit 45,6% de perte en 50 ans.

a/ L'effritement du capital des Français

Les deux guerres mondiales ont détruit le patrimoine des Français. Les Trente glorieuses ont élaboré un rattrapage qui a permis de récupérer une partie du patrimoine, mais la courbe a été durablement détruite.

La stagnation est le caractère majeur des années 1880-1940. C'est la langueur et la république des sous-préfecture. En 1941, dans les villes de 30 000 habitants, moins de 10% des logements sont dotés d'une salle de bain et seulement 17,6% à Paris.

Guide Michelin est un bon indicateur pour cela.

b/ Le retard des biens d'équipement

Retard français face aux biens d'équipement. C'est encore le cas aujourd'hui. Défiance à l'égard des biens d'équipement.

Retard dans l'équipement des téléphones dans les années 1960 : la France a le taux d'équipement du Portugal et un service qui est le plus cher en Europe. Les autres pays développés ont un taux d'équipement plus fort et un coût moindre. C'est géré par le privé et non par les PTT. Cela nuit à toute l'économie.

c/ Le problème du logement

Les taxes sur les logements sont importantes si bien qu'investir dans la pierre ne paye pas. Les logements se dégradent et deviennent extrêmement vétustes (p. 104-105). Le patrimoine français s'érode. Ce sont les soixante piteuses.

On a voulu protéger le locataire contre le propriétaire et cela a abouti à la situation de 1954 dénoncée par l'abbé Pierre : des logements vétustes, dégradés et abîmés. Mais la pierre ne rapporte pas assez aux propriétaires pour qu'ils investissent et pour qu'ils fassent les travaux de remise aux normes.

Même problème aujourd'hui : taxes sur le logement qui empêchent la constitution d'un capital immobilier. Refus de la retraite par capitalisation, qui empêche la constitution d'un capital financier.

Pour se développer, un pays doit avoir un capital matériel et immatériel, financier et intellectuel. Les politiques publiques actuelles freinent la constitution du patrimoine financier (logement et retraite).

Plus problème des frais de succession : détruit le capital constitué par les familles en empêchant sa transmission. Haine française contre le patrimoine alors que c'est essentiel pour le développement d'un pays.

2/ Innover et s'adapter : la réussite des entreprises

21/ Clefs de la réussite d'une entreprise

Des patrons de bon niveau, des salariés éduqués et impliqués, une attention constante au client. Innovation et attention aux évolutions du marché.

Les entreprises qui ferment sont celles qui n'innovent pas (gain de productivité) ou qui ne s'adaptent pas à leurs clients. Ce n'est pas un problème de mondialisation ou de concurrence mais d'inadaptation aux évolutions techniques et de clientèle.

Exemple du textile en France dans les années 1970 : beaucoup de main d'œuvre, très peu de mécanisation. Du coup fermeture avec choc pétrolier et ouverture au monde.

Certaines réussissent à se maintenir.

a/ Bernard Arnault

Boussac et Bernard Arnault : exemple.

Boussac est fondé en 1911 par Marcel Boussac. Se développe dans le textile. Fournit l'armée pendant la guerre. Possède notamment la maison Christian Dior, fondée en 1946. Boussac ne sait pas s'adapter aux nouvelles évolutions du textile. En 1978, sa société est mise en liquidation judiciaire. Racheté par Bernard Arnault en 1984. Il développe le groupe et en fait LVMH.

Arnault dirige Fériel, fondée par son grand-père, qui fait de la construction et du logement. Il rachète Boussac en 1984 et vend Fériel en 1995 à la Compagnie générale des eaux. L'entreprise devient Nexity.

En 1988, il rachète le groupe LVMH alors en difficulté financière. Il y adjoint Christian Dior, et en fait le premier groupe de luxe au monde.

Achats dans les années 1990 : Berluti, Kenzo, Les Échos, La Samaritaine, Guerlain, Sephora, etc.

3 groupes du luxe : LVMH, Richemont, Kering (ex PPR).

b/ Total : entre innovation et guerre des représentations

Évolution de Total, de la CFP à nos jours. Adaptation aux clients. Rachat des concurrents.

Guerre des représentations : Birmanie et Erika. Affronter les attaques de la presse et l'opinion dominante.

c/ Le dilemme de l'innovateur

Kodak et Fuji.

Tereos.

Seb et Moulinex.

Ceux qui réussissent et ceux qui échouent.

Troisième partie. L'économie politique face à l'histoire

I/ Aperçu de l'école française d'économie politique

Idée fausse que l'économie est née en Angleterre alors qu'elle est née en France. Du XVIII^e au XX^e siècle, de nombreux penseurs ont contribué à son élaboration. École réaliste d'économie : étudier les personnes, la façon dont les gens vivent, les entreprises. Soulager les malheurs des pauvres, permettre de lutter contre la pauvreté, améliorer la condition matérielle des personnes.

11/ Les précurseurs : les XVII^e et XVIII^e siècle

1/ Soulager les pauvres

a/ Pierre de Boisguilbert

(1646-1714). Rouen. Château de Pinterville. Charge de juge et d'administrateur de territoires. Il observe la situation réelle. Difficulté du royaume à cause des guerres de Louis XIV, plus terrible hiver de 1710. Critiquant le mercantilisme colbertien pour avoir négligé l'agriculture, il soutient que la richesse d'un pays réside non dans l'importance de sa masse monétaire, mais dans sa production et ses échanges.

Ami de Vauban avec qui il partage son idée de révolution fiscale.

Balance commerciale

Colbert le mercantiliste ou Boisguilbert le commerçant ?

France	Arabie saoudite
Foulards soie Hermès	pétrole
500 Mds€	2000 Mds€
- 1500 Mds€	+ 1500 Mds€

Mercantiliste

Hermès	Total
Soie Chine / Brésil	2000 Mds€
1000€ Brésil	Fos-sur-Mer
3000€	Essence / plastique / engrais / produits de beauté
- 1000€	10 000 Mds€
	+ 8000 Mds€

Bastiat

	Barnabé	Nectaire	André
Cognac	500 €	500	1000
Londres	1000	500	1500
Draps	800	400	1000
Paris	1500	600	nauffrage
Balance commerciale	-300	+ 100	+ 1000
Total EBE	1200	200	- 500 + bateau

Coûts

Chiffre d'affaires

Excédent brut d'exploitation ou bénéfice

EBE

b/ Vauban : impôt et tolérance

(1633-1707)

1685 : *Mémoire sur les huguenots*. Contre l'édit de Fontainebleau.

Dîme royale.

S'oppose aux guerres incessantes de Louis XIV qui ruinent le royaume. Propose des moyens pour soulager les plus pauvres. Diminuer les impôts, baisser la dépense publique, favoriser les échanges, accepter la liberté religieuse et intellectuelle.

Flat tax.

2/ Turgot et la guerre des farines

(1727-1781). Comprend qu'il faut libérer les échanges pour favoriser le commerce et donc enrichir les populations. Contrôleur général des finances (1774-1776).

C'est en 1770 qu'il écrit ses fameuses *Lettres sur la liberté du commerce des grains* adressées au contrôleur général des finances, l'abbé Terray. Trois de ces lettres ont disparu, ayant été envoyées à Louis XVI par Turgot plus tard et jamais récupérées, mais celles qui restent démontrent que le commerce libre est de l'intérêt du propriétaire foncier, du fermier et aussi du consommateur, et demandent énergiquement un retrait des restrictions.

Suppression des droits de halage et des octrois. Problème, cela rencontre l'opposition des rentes établies et de ceux qui spéculent sur le prix des grains.

1774 : mauvaise récolte. On accuse la politique de Turgot d'être responsable de cela, alors que c'est climatique.

Avril-mai 1775 : guerre des farines.

Anne Robert Jacques Turgot est l'une des grandes personnalités libérales de l'histoire française. Ses premiers écrits témoignent de son engagement en faveur de la philosophie des Lumières. En 1754, il publie sa *Lettre sur la tolérance civile* et, en 1757, plusieurs articles écrits pour *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Puis il décide de faire carrière dans l'administration royale. Il est d'abord nommé intendant de Limoges (1761-1774), avant que Louis XVI le nomme intendant général (ministre des Finances) de 1774 à 1776. Avocat inlassable de la concurrence, il a libéré le commerce des grains en supprimant les droits de douane intérieurs sur le blé (1774) et aboli les corporations (1776).

Turgot : théorie de la valeur-utilité

Théorie du libre marché

Analyse de la création de la richesse et de sa distribution

Turgot, *Réflexions la formation et la distribution des richesses* (1766).

Les intérêts des nations et les succès d'un bon gouvernement se réduisent au respect religieux pour la liberté des personnes et du travail, à la conservation inviolable des droits de propriété, à la justice envers tous, d'où résulteront nécessairement la multiplication des subsistances, l'accroissement des richesses, l'augmentation des jouissances, des lumières et de tous les moyens de bonheur.

Théorie de la valeur-utilité

La théorie de la valeur est une des pierres angulaires de la pensée économique. Qu'est-ce que la valeur et comment se crée-t-elle ? La notion de valeur a de fortes implications sociales et politiques.

Distinguer les prix et la valeur : 2 choses différentes.

1. Qu'est-ce que la valeur ?

Pour comprendre de quoi il est question, la première difficulté à surmonter est de comprendre que la « valeur » dont parlent les économistes n'est pas, ou pas complètement, celle du langage courant. Prenons un exemple. Un de nos amis a acheté une voiture d'occasion, une Clio un peu boiteuse, qu'il a payée 30 000 €. Tout fier de son acquisition, il nous la présente. Ce sur quoi nous lui jetons un œil compatissant en lui disant qu'à 30 000 €, il s'est fait proprement posséder, car une Clio dans cet état, cela *vaut* beaucoup moins que cela.

En faisant cette remarque, nous émettons l'idée que le prix auquel notre ami a acheté sa voiture ne correspond pas à la *valeur* de cette voiture. Il existe donc deux choses bien distinctes : le prix, c'est-à-dire la somme d'argent que untel a déboursé en telle circonstance pour acheter l'objet. Et la valeur, c'est-à-dire... autre chose. Surtout, sur les 30 000 euros, le vol ne concerne peut-être que 25 000 €, dans la mesure où l'on estime que la *valeur réelle* de la Clio était de 5 000 €.

Quand je dis que notre ami s'est fait voler parce que la Clio valait moins que le prix auquel il l'a payé, je dis donc qu'il existe à côté des prix une chose appelée valeur, et qui peut être différente de ce prix. Ainsi, il peut y avoir, derrière une transaction libre, derrière un échange consentant d'un bien contre de l'argent, **le transfert de cette troisième substance un peu mystérieuse, la fameuse valeur.**

Qu'est-ce qui fait la valeur d'un bien ? Le travail ou l'utilité, la production ou l'échange ? Valeur travail ou valeur utilité ? La valeur dépend de l'utilité que l'on attribue au bien. Cf. eau et diamant (Salamanque, Francisco de Vitoria).

Utilité marginale : la valeur d'un bien diminue au fur et à mesure qu'on le possède (beaucoup de valeur pour avoir un sandwich, moins pour deux et encore moins pour trois...). Utilité et rareté. Concept subjectif de la valeur.

Mais le travail intervient aussi : les facteurs de production. Un sandwich coûte moins cher qu'une voiture parce qu'il coûte moins cher à produire. Qu'est-ce qui crée cette valeur ? La production, l'investissement, le temps passé, etc. Valeur travail à l'origine et valeur utilité pour finir.

Théorie du libre marché

Dans ses six édits de 1774, Turgot essaye de mettre un terme à la corruption officielle, d'abolir de nombreux monopoles locaux, d'introduire des réformes bancaires et de revenir au libre-échange dans le commerce des grains.

À la suite d'une mauvaise récolte et de l'envolée des prix du blé, Turgot écrit pour sa défense : « lorsque dans les provinces on verrait encore des disettes, il ne faudrait pas en faire une objection contre la liberté ; il faudrait seulement en conclure que la liberté n'est pas établie depuis assez longtemps pour avoir produit tous ses effets. » Malheureusement, il va se heurter surtout à la colère des nobles, qui tentent de défendre leurs privilèges. Confronté à une cabale montée par le Prince de Conti, il préfère démissionner en mai 1776 plutôt que de céder sur ce qu'il regarde comme le salut de la monarchie et de la France.

L'ouvrage majeur de Turgot, *Réflexions la formation et la distribution des richesses* (1766), doit beaucoup à la doctrine des physiocrates. Turgot reprend et prolonge le modèle de libre marché proposée par Quesnay et avant lui par Boisguilbert contre les mercantilistes. Mais ses idées doivent au moins autant à l'influence de son ami Jacques Vincent de Gournay, nommé intendant du commerce en 1751. Turgot a voyagé avec lui à travers tout le pays, lors de ses

tournées d'inspection. À sa mort en 1759, Turgot écrit un célèbre « *Éloge de Gournay* », dans lequel il défend le laissez-faire économique avec une rare éloquence et résume les principes de sa doctrine.

Turgot est un apôtre du droit naturel, qu'il appelle aussi « système de la liberté ». Il souligne souvent que la concurrence sur un marché libre a pour effet de réguler naturellement les prix et d'empêcher les abus. Par ailleurs, **il fait du marchand la pièce maîtresse du mécanisme de marché.** En effet, les agents de l'État sont moins motivés et surtout moins bien informés que ne le sont les commerçants. Il est donc plus efficace de laisser le commerce aux mains des intérêts privés.

Il est inutile de prouver que chaque particulier est le seul juge de cet emploi le plus avantageux de sa tête et ses bras. Il a seul les connaissances locales sans lesquelles l'homme le plus éclairé ne raisonne qu'à l'aveugle. Il a seul une expérience d'autant plus sûre qu'elle est bornée à un seul objet. Il s'instruit par ses essais réitérés, par ses succès, par ses pertes et acquiert un tact dont la finesse, aiguisée par le sentiment du besoin, passe de bien loin toute la théorie du spéculateur indifférent (Éloge de Vincent de Gournay).

Turgot anticipe ici largement l'argument de Hayek sur l'impossibilité de tout calcul économique dans un système économique socialiste.

On raconte que François Le Gendre, un marchand à qui Colbert demandait comment le gouvernement du roi pouvait aider le commerce, répondit : « *Laissez-nous faire* », formule reprise par Gournay : « *Laissez faire, laissez passer* ». Turgot nous a donné la clé d'interprétation de ce laissez-faire. Il ne s'agit pas d'un quelconque laisser-aller, il ne s'agit pas non de ne rien faire. Selon lui, le principe fondamental qui doit guider l'action du gouvernement est que

Droits naturels

Tout doit tendre non à la plus grande utilité de la société, principe vague et source profonde de mauvaises lois, mais au maintien de la jouissance des Droits naturels (Condorcet, Vie de Monsieur Turgot, 1786).

D'où il résulte que la liberté de nuire à autrui ou de violer ses droits n'existe pas et que la loi doit l'interdire. Dans ce cadre et dans ce cadre seulement, l'intérêt particulier tend toujours vers l'intérêt général. Le véritable laissez-faire consiste donc à reconnaître que la liberté d'agir sans nuire à autrui ne doit jamais être restreinte.

En résumé,

Bref, selon Turgot, « *Il suffit évidemment que le gouvernement protège toujours la liberté naturelle que l'acheteur a d'acheter et le vendeur de vendre.* » Alors, ajoute-t-il, « *la science du gouvernement deviendra facile et cessera d'être au-dessus des forces des hommes doués d'un bon sens ordinaire.* »

Enfin, sa philosophie sensualiste l'oriente vers une théorie subjective de la valeur-utilité. Turgot découvre le fondement de celle-ci dans l'estime en laquelle l'homme tient les choses qu'il désire.

12/ Frédéric Bastiat et les harmonies économiques

(1801-1850). Bastiat et Mgr Pecci (Léon XIII).

1/ Ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas

Comprendre les implications cachées des décisions économiques. Exemple : la taxe Gafa. Augmentation des prix (Amazon) et restriction du côté américain.

Les décisions politiques partent souvent de bons sentiments (humanisme sentimental, constructivisme social) et arrivent à des conséquences désastreuses. Au lieu d'arrêter les mauvaises décisions, on les augmente, aggravant ainsi le problème. Ce qui aboutit souvent à donner ensuite des subventions.

2/ Les harmonies

Question de fond. Soit la société est harmonieuse, soit-elle ne l'est pas. Soit les hommes sont capables de s'entendre par eux-mêmes, soit ce n'est pas le cas. Mais alors comment organiser les choses ?

Le rôle de l'État est d'assurer cette harmonie et de la favoriser.

13/ Des phares au XX^e siècle

1/ Jacques Rueff

(1896-1978)

Sauve l'économie française à trois reprises :

Il participe à plusieurs réformes économiques en France : en 1926-1928 auprès de Raymond Poincaré pour rétablir le franc, en 1938 auprès de Paul Reynaud, et surtout auprès du général de Gaulle en 1958-1960, où il joue un rôle majeur dans la conception d'un plan d'assainissement financier, qui sera mis en œuvre par Antoine Pinay : le plan Pinay-Rueff, puis en concevant un plan de « suppression des obstacles à l'expansion économique » au sein du comité Rueff-Armand. Beaucoup des préconisations ne sont toujours pas appliquées.

La politique de relance relève « d'un monde de magicien ». Elle conduit à créer du déficit, donc à avoir des taux bas, et à ruiner l'économie et les entreprises.

Le « magicien de Cambridge » : Keynes

« Fondées sur des procédures diverses et bien intentionnées, mais souvent indirectes — telles que la réduction de la journée de travail et l'avancement de l'âge de la retraite — elles avaient presque toujours pour effet, sous prétexte de sauvegarder le pouvoir d'achat et de défendre les niveaux de vie, de créer du chômage. » (La fin de l'ère keynésienne, 1976).

a/ Étude du chômage

« Les variations du chômage en Angleterre » qui montrait **une corrélation étroite entre les variations du chômage et celles du salaire réel** (rapport salaires-prix) pour la période 1919 à 1925.

La même étude reconduite en 1931 donna le même résultat, et la même étude menée en France sur la période 1963-1975 avec l'aide de l'économiste Georges Lane également, alors que ce dernier cas différait des deux premiers dans la mesure où le contexte était à la hausse du niveau général des prix (inflation) et non plus à la baisse.

Avant Keynes, nous dit Rueff, c'est-à-dire selon les économistes classiques, l'activité économique était considérée comme cyclique. Des phases de baisse du niveau général des prix succédaient à des phases de hausse. Comme le niveau des salaires avait tendance à s'ajuster avec retard à la baisse du niveau général des prix, on observait une période d'augmentation du salaire réel qui produisait parallèlement et logiquement une baisse de la demande de travail de la part des entreprises et une hausse de l'offre de travail de la part des salariés.

Conformément à la corrélation évoquée précédemment, il en résultait donc une hausse momentanée du chômage qui trouvait progressivement sa résolution dans l'ajustement à la baisse des salaires.

Mais avec l'apparition du « *chômage anglais* », continue Rueff, c'en fut fini des cycles et des ajustements naturels. Le nombre de chômeurs passa de 1 million en 1923 à 2,6 millions en 1930 et se maintint durablement à ce niveau élevé, comme si l'ajustement des salaires à la baisse ne se produisait pas.

Ou plutôt : **parce que** l'ajustement des salaires à la baisse ne se produisait pas... en raison de l'existence depuis 1911 d'un système d'assurance-chômage qui donnait aux ouvriers anglais sans travail une indemnité appelée *dole*. Les analyses montrent que les salaires ont baissé jusqu'à buter sur le montant de la *dole* au début de 1923 et qu'ils sont restés ensuite à ce niveau, entraînant avec eux la hausse du chômage.

Conclusion de Rueff :

« Les files d'attente à la porte des bureaux d'embauche, en période de blocage à la baisse des salaires, sont l'équivalent, mutatis mutandis, des accumulations de stocks invendables qui ont été observées lorsque le prix de certains biens agricoles — tel le blé, dans les années 1935-36, était maintenu par voie d'autorité à un niveau immuable en période de baisse du niveau général des prix. »

Fort de cette analyse, Rueff publia d'ailleurs dès 1931 un article intitulé sans ambiguïté « L'Assurance-chômage : cause du chômage permanent » qui fut repris dans le journal britannique *The Times* et « provoqua de vives polémiques ». Il lui valut d'être dénoncé à la Chambre des Communes par Margaret Bondfield, la ministre du Travail du gouvernement travailliste de l'époque, comme :

« le Français anonyme qui avait grandement calomnié la classe ouvrière anglaise en faisant croire qu'il y avait un lien entre le salaire réel et le chômage. »

À cette date, Keynes n'avait toujours pas abordé la question du chômage, mais il n'allait pas tarder à y venir (en 1936) avec ce que Rueff appelle une « *incomparable habileté dialectique* ».

b/ La solution de Keynes

Désireux lui aussi de trouver un remède à la plaie du chômage, mais convaincu que l'opinion publique (et les politiciens en mal de réélection) refuserait toute politique affichée de baisse du salaire nominal, même dans un contexte de baisse du niveau général des prix, Keynes mit donc au point :

« une théorie du chômage, qui éliminait entièrement la baisse des salaires comme instrument de résorption d'un chômage dû à une baisse des prix, mais retenait la hausse des prix en tant qu'instrument de réduction sans pleurs du salaire réel. » (Rueff)

Autrement dit, lorsque le niveau général des salaires devient trop élevé par rapport au niveau général des prix et provoque du chômage, il faut non pas **laisser** le marché revenir à l'équilibre par ajustement des salaires à la baisse (théorie classique) mais **provoquer** (terme constructiviste) une hausse du niveau général des prix afin de faire baisser le salaire réel « *sans pleurs* », c'est-à-dire sans le dire et sans que cela se voie.

Bref, il faut abuser le citoyen par la création d'inflation.

Pour ce faire, Keynes préconise d'en passer par des plans d'investissement plutôt que par la consommation, car cette dernière dépend trop des décisions individuelles et l'on ne peut vraiment maîtriser si la « *propension à consommer* » suffira à la tâche, tandis que le recours à l'investissement possède l'incomparable avantage de pouvoir être piloté de bout en bout par les gouvernements.

Succès immédiat ! « *Aucune religion ne s'est répandue dans le monde aussi vite* », souligne même Rueff en constatant combien la *Théorie générale* de Keynes est devenue en un temps record la bible de l'action gouvernementale et les hommes politiques ses dévoués disciples.

Et c'était parti pour l'interventionnisme à gogo sous la forme de politiques de grands travaux et l'introduction systématique de la formule « pour l'emploi » dans tous les discours, tous les titres des comités Théodule qui fleurirent pour l'occasion et tous les libellés des projets de loi afférents. De là, il fut aisé de passer à « *l'acceptation et la création volontaire de déficits budgétaires* ».

La concomitance des manipulations étatiques sur les monnaies rendues possibles au cours du XX^e siècle par l'abandon de l'étalon-or – souhaité par Keynes et redouté par Rueff – fit le reste, comme le confirma l'étude sur le chômage en France au cours de la période inflationniste 1963-1975 citée plus haut.

Posséder la monnaie pour pouvoir la manipuler et donc créer encore plus d'inflation.

Finalement, nous dit Rueff :

« En donnant indûment aux gouvernements le sentiment que, par l'investissement, ils avaient le moyen de procurer l'expansion désirée et de bannir le chômage honni, la doctrine du plein-emploi (de Keynes) a ouvert toutes grandes les vannes de l'inflation et du chômage. »

Keynes a créé une machine à chômage, mais aussi une drogue, donc il est très difficile d'en sortir.

c/ La monnaie

Comprend la grande importance de la monnaie et donc la nécessité de la stabiliser.

Participe au colloque Walter Lippmann, qui essaye de trouver des solutions à la crise, autres que communistes.

Il est très critique à l'égard du système de Bretton-Woods (1944) et explique que celui-ci ne pourra pas durer. De fait, le système disparaît en 1971.

Dans ses *Mémoires d'espoir*, le général de Gaulle écrira que c'était là une révolution et rendra hommage à Rueff en ces termes :

« À ce théoricien consommé, à ce praticien éprouvé, rien n'échappe de ce qui concerne les finances, l'économie et la monnaie. Doctrinaire de leurs rapports, poète de leurs vicissitudes, il les veut libres. Mais, sachant de quelles emprises abusives elles se trouvent constamment menacées, il entend qu'elles soient protégées. »

Rueff aura donc été l'économiste qui aura inspiré la politique économique du général de Gaulle. En interne avec le plan de 1958 et le rapport qu'il rédigea en 1960 avec Louis Armand sur la suppression des obstacles à l'expansion économique mais aussi à l'extérieur en contestant l'hégémonie du dollar dans le fonctionnement du système monétaire international.

Pour Rueff, un redressement économique n'était pas une fin en soi mais devait constituer une plate-forme de stabilité à partir de laquelle un pays pouvait se réformer, moderniser son appareil productif, fluidifier sa politique de crédit, innover, s'adapter au monde extérieur et mettre en œuvre sur des bases ainsi assainies une véritable et surtout durable politique sociale. C'est en cela que résidait pour Rueff l'Ordre social, titre de son livre principal. Grande leçon toujours d'actualité !

Les idées principales qui ont soutenu l'action de Rueff durant toute son existence et qui constituent les fondements doctrinaux de sa pensée peuvent se résumer en quelques points :

– Importance du droit de propriété dans l'histoire de l'humanité comme moteur de l'expansion économique. C'est l'institution juridique du droit de propriété qui a libéré l'initiative individuelle et a permis le développement des échanges, des marchés, de la monnaie ;

– Nécessité de la liberté des prix. Des prix libres, sur des marchés libres, dans des sociétés libres voilà, selon lui, la condition fondamentale de l'équilibre économique et l'assurance que les facteurs de production s'adapteront en permanence, et avec efficacité et souplesse, aux vœux et aux désirs des consommateurs. Pour Rueff, le mécanisme des prix est l'essence du régime libéral ;

– Possibilité, pour l'État, d'intervenir dans la vie économique, entre autres pour des raisons sociales, mais à une condition impérative : que cette intervention soit *compatible* avec le mécanisme des prix. Sur ce point, Rueff a profondément rénové la doctrine économique libérale, réformant le vieux libéralisme manchestérien du *laissez faire-laissez passer*, qui

refusait a priori toute intervention de l'État, pour lui substituer un libéralisme à la française qu'il a appelé « *le marché institutionnel* », démarche qui inscrit la politique sociale dans un respect scrupuleux des lois de l'équilibre économique.

Un marché élevé au rang d'institution, donc soutenu et fortifié par des règles juridiques de bon fonctionnement. Ces règles ayant une double finalité : d'une part assurer le libre jeu du mécanisme des prix, d'autre part protéger un tel marché de ces « *immondices* » que sont les règlements abusifs, les bureaucraties étouffantes, les positions de monopole, les infractions à la concurrence.

Du coup, il importe de sortir l'État d'une position d'omnipotence menaçante pour les libertés afin de le ramener dans sa sphère propre qui est celle de partenaire actif de la société civile pour la protection juridique des libertés et du droit de propriété. L'impératif catégorique pour un tel État replacé à sa vraie place dans une société développée sera de gouverner peu car c'est à cette condition qu'il sera efficace. Ce en quoi Rueff s'est vivement opposé à Keynes et à son interventionnisme étatique. Bref, Rueff reconnaît un rôle à l'État mais veut lui passer la bride.

– Double impératif, dans la politique gouvernementale, de l'équilibre budgétaire et de la lutte contre les déficits. Rueff a parfaitement identifié, nommé et dénoncé les principaux ennemis d'une économie saine, à savoir : l'inflation de son époque source de graves dysfonctionnements, les déficits qualifiés par lui de « *gangrène du corps social* » et les pratiques malthusiennes et anticoncurrentielles génératrices de rentes inacceptables.

À plusieurs reprises il avait souligné ses convergences avec la politique mise en place en Allemagne après la guerre par Ludwig Erhard. Il avait d'ailleurs préfacé la traduction française du livre de Ludwig Erhard *La prospérité pour tous*, ne manquant pas de souligner que ce dernier avait voulu inscrire au rang « *des droits fondamentaux du citoyen* » la stabilité monétaire. De même, Rueff souscrivait à la lutte de Ludwig Erhard contre les cartels. Si bien que l'on peut écrire que le libéralisme rénové de Rueff est très proche de l'ordolibéralisme allemand. Quand il sera pendant dix ans, de 1952 à 1962, juge français à la Cour de justice des institutions européennes, Jacques Rueff sera un acteur vigilant et écouté lors de l'élaboration d'une législation communautaire visant précisément à favoriser la concurrence.

Car Rueff peut être classé parmi les personnalités qui ont participé activement à la construction européenne. Il fut même un européen avant l'heure, entendons par là bien longtemps avant la mise en place de l'Europe des Six. En effet, en 1929, alors qu'il siégeait à la section financière de la Société des Nations, sollicité par Alexis Léger, à l'époque directeur de cabinet d'Aristide Briand, il avait été l'auteur d'un projet de *Pacte économique* qui visait à développer en Europe un régime plus libre de circulation des marchandises, des hommes et des capitaux. Pour lui, ce rapprochement économique des peuples européens devait être l'étape nécessaire et la condition première à une future coopération politique.

– Enfin, ouverture sur le monde par l'abaissement des frontières douanières car le repli sur soi qui est la conséquence du protectionnisme est contraire au développement économique et stérilise l'esprit d'innovation.

2/ Knut Wicksell (1851-1926)

La contribution la plus influente de Wicksell reste sa théorie du **taux d'intérêt** qu'il présente dans son ouvrage *Interest and Prices*, publié en 1898.

Il y formule la distinction centrale entre le **taux d'intérêt naturel** et le **taux d'intérêt monétaire**.

Le **taux d'intérêt monétaire** n'est, selon Wicksell, que le taux d'intérêt observé sur le marché des capitaux ;

le **taux d'intérêt naturel** est le taux d'intérêt qui réalise l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché des biens et services - comme si le marché des capitaux n'était pas nécessaire. Cette idée rejoint l'école autrichienne, qui énonce qu'une expansion économique se produit lorsque le taux d'intérêt naturel est supérieur au taux du marché.

Cette contribution, appelée « processus cumulatif », implique que si le taux d'intérêt naturel n'est pas égal au taux du marché, la demande d'investissement et le stock d'épargne disponible ne seront pas égaux. Si le taux du marché est inférieur au taux d'intérêt naturel, une expansion économique survient, et les prix, toutes choses égales par ailleurs, montent.

Les cycles économiques. La théorie de Wicksell, reprise et développée par l'école autrichienne, situe l'origine des crises dans l'écart entre le **taux d'intérêt effectivement constaté sur le marché** et le « **taux naturel** », écart qui provient de l'abus du crédit bancaire, et qui se répercute par des distorsions dans la structure de production.

Plus précisément, la baisse du taux d'intérêt (au-dessous du taux naturel) engendre un allongement injustifié de la structure de production, autrement dit une allocation inappropriée du capital qui est surinvesti dans les branches des biens de capital (au détriment des branches des biens de consommation).

Je suis sûr que certains lecteurs de l'IDL ont dû voir dans la presse des allusions au fait que « *la courbe des taux* » aux USA était « *en train de s'aplatir* », et que cela « *était une mauvaise nouvelle pour l'activité économique à venir aux USA* ».

J'imagine que bon nombre d'entre eux ont dû se dire : « mais de quoi s'agit t'il » ? De quoi est-on en train de parler ? Quelqu'un pourrait-il me traduire cette phrase en un langage compréhensible ? C'est ce que je vais essayer de faire dans la chronique de cette semaine.

Tout commence avec **les taux d'intérêts** qui relient deux concepts essentiels en économie :

-le temps et

– l'argent, réunis dans une phrase célèbre : *le temps c'est de l'argent*.

J'ai souvent expliqué dans le passé que le futur est inconnaissable (ce qui est une réalité) et que donc faire des prévisions était une imbécillité. Rien ne m'empêche de faire cependant de faire des estimations de probabilités et de prendre des décisions en conséquence.

Imaginons que j'ai 100 euros dans mon compte et que j'hésite entre les consommer et les épargner. Si je les consomme, ma satisfaction est immédiate et certaine. Si je les épargne, j'espère que je pourrai consommer plus dans le futur, mais pour cela il faut que celui qui me les emprunte me paye quelque chose puisque cette satisfaction future est incertaine. Il est donc normal que je sois compensé pour l'incertitude que je vais assumer. Ce quelque chose s'appelle les taux d'intérêts

- Si les taux sont trop bas, je consomme tout de suite.
- En revanche, si les taux d'intérêts deviennent suffisamment élevés, à un certain niveau je craque et je me dis que ne pas consommer tout de suite est une bonne idée.
- Et logiquement plus je repousse ma consommation dans le futur et plus ces intérêts devraient être élevés puisque l'incertitude augmente avec le temps...

Et donc les intérêts à trois mois devraient être plus bas que ceux à un an et ceux à un an plus bas que ceux à 10 ans, eux-mêmes plus bas que ceux à trente ans.

Et donc il existe un prix pour chaque espace de temps qui mesure la récompense à ne pas consommer pendant trois mois, un an, cinq ans, dix ans et jusqu'à trente ans.

Si je relie deux de ces prix en mettant en abscisse (X) le temps et en ordonnée (Y) les taux, j'ai ce que les économistes appellent une courbe des taux, et il est d'usage de comparer les taux courts (rendements sur les bons du trésor à trois mois) aux taux longs (rendements sur les obligations d'État à 10 ans).

Voici la courbe des taux aux USA depuis 1968 (10 ans moins trois mois), qui montre l'évolution de l'écart entre les rendements à 10 ans et trois mois sur les emprunts du trésor américain.

Étude de la courbe

a/ Courbe des taux inversés. Moments instables

Comme le lecteur peut s'en rendre compte, voilà une courbe qui est tout sauf « stable ».

À certains moments, comme en 2010, les taux à 10 ans rapportent plus de 300 points de base (3 %) de plus que les taux à trois mois, ce qui paraît très généreux.

A d'autres moments, comme en 1974, les taux à trois mois rapportent plus que les taux à 10 ans, ce qui paraît être une incongruité.

Il est d'usage de dire à ces moments-là que la courbe des taux est *inversée* et ces moments sont indiquées sur le graphique quand la ligne rouge passe sous la ligne verte.

Et le processus pendant lequel nous passons de +3 % d'écart entre les taux courts et les taux longs à zéro s'appelle un « *aplatissement* » de la courbe des taux qui, en général, se produit avant une inversion qui elle-même précède une récession.

Chaque fois que cela s'est produit depuis 1968, nous avons eu une récession aux USA quelques mois après (graphique hachurée de bas en haut en gris).

Pourquoi cela ?

Et c'est pour cela que nos journalistes économiques et nos économistes parlent d'un *aplatissement* de la courbe des taux qui serait une « mauvaise nouvelle », puisqu'elle précède toujours une *inversion*, signe annonciateur d'une *récession*.

Mais le même lecteur, toujours aussi astucieux, remarquera une chose : Il s'agit là d'une constatation puisque cela a marché à chaque fois, mais en rien d'une *explication*.

b/ Solution apportée par Wicksell et non par Keynes

On ne nous explique jamais pourquoi le fait que mon épargne à court terme soit plus rémunérée que mon épargne à long terme amène à chaque fois à une récession.

Et pourquoi ? Tout simplement parce que les économistes en question n'ont aucune explication rationnelle pour cet enchaînement, pétris qu'ils sont de doxa keynésienne qui stipule que les récessions sont créées par un excédent d'épargne, ce qui est une ânerie monumentale (et Keynésienne). « *Feignons d'être les organisateurs de ces évènements qui nous dépassent* » semble être la réaction générale de tous nos Diafoirus.

Et pourtant, l'explication a été fournie par un économiste Suédois Knut Wicksell (1851-1926), il y a plus de 100 ans, mais personne ne la retient car elle implique que la DOXA Keynésienne actuelle aurait tout faux.

Cette explication la voici.

- Le taux à court terme est une approximation correcte du taux auquel les entreprises se financent.
- Les taux à long terme donnent quant à eux une bonne idée du taux de croissance de l'économie vers qui convergent les taux de croissance des bénéfices des entreprises.

- Tant que la croissance de mes bénéfices est supérieure au coût de mes emprunts, emprunter est raisonnable.
- En revanche, emprunter à 3 % par an quand mes bénéfices stagnent requiert une certaine inconscience, voir incompetence.
-

Pour faire simple (et un peu faux), si la rentabilité du capital passe en dessous du coût du capital, il faut être idiot pour emprunter et c'est ce que nous dit Wicksell.

Mais aussi, cela veut dire que quand les taux courts deviennent trop élevés, les gens endettés font faillite et que le cycle bascule de la croissance à contraction.

Mais Wicksell explique donc à quel moment dans le cycle, l'inversion a lieu : quand la rentabilité du capital passe en dessous du coût du capital.

Imaginez que pendant dix ans vous ayez pu acheter des actifs rapportant 2 % en empruntant à 1 % à la place d'acheter de nouvelles machines ou de bâtir de nouveaux immeubles.

Bien entendu, vous avez emprunté avec enthousiasme pour réaliser cette opération qui ne peut pas rater et vous vous sentez « riche », alors que la seule variable qui ait augmenté dans l'économie est la dette, et non pas la capacité de production.

La seule chose qui se soit passée est en effet que *vous* avez *plus* d'actifs et *plus* de dettes mais que le *système* est plus fragile à cause de cet endettement qui n'est fondée que sur une subvention aux emprunteurs donnée par la banque centrale.

Quelque temps après, imaginons que la banque centrale (qui contrôle les taux courts) fasse monter ces taux courts à 3% alors que vos actifs ne rapportent toujours que 2 %.

Vous voilà en cash-flow négatif, et vous devez virer immédiatement la moitié de votre personnel. Vous devez couper aussi tous vos investissements, vous essayez de vendre vos actifs en perte (à qui ?), l'économie et les marchés financiers s'écroulent parce que, bien entendu vous n'avez pas été le seul à vous livrer à ces acrobaties, et nous rentrons en récession.

Ce que nous dit Wicksell est simple : des taux trop bas amènent inéluctablement à une hausse de la valeur des actifs existants et à une explosion de l'endettement, qui eux-mêmes amènent à des récessions, à des dépressions et à des crises financières lorsque les taux reviennent à des prix de marché où vous et moi avons envie d'épargner à nouveau.

Des taux trop bas, en m'empêchant d'épargner, amènent nécessairement à un effondrement de l'investissement puisque sur le long terme l'épargne est égale à l'investissement. Ce qui monte quand les taux sont trop bas, ce n'est pas l'investissement, c'est l'endettement.

Que se passe-t-il quand la bulle d'endettement implose ?

Eh bien, les taux longs ne montent pas, voir s'écroulent parce que la croissance du PIB va s'effondrer puisque que les faillites financières ont commencé.

D'où l'inversion.

Et donc, après chaque crise financière créée par un endettement excessif, les taux courts s'écroulent comme on l'a fort bien vu en 2009 ou en 2012.

Des taux trop bas entraînent donc inéluctablement à une hausse de l'endettement, à un ralentissement de la croissance, à une baisse de la productivité, à un appauvrissement des pauvres, à un enrichissement des riches et enfin à une arrivée au pouvoir de démagogues comme la période actuelle le prouve amplement.

Et tout cela se termine dans une crise financière.

Et laissez-moi vous donner les dates des dernières inversions de cette courbe des taux d'une nature un peu spéciale : 1974, 1980-1982, 1989, 2000, 2007

J'engage le lecteur à vérifier ce que la bourse de Paris a fait après ces inversions.

3/ Maurice Allais

(1911-2010)

La contradiction des termes n'est pourtant pas aussi insurmontable qu'on ne croit, et nombreux sont les penseurs libéraux à l'avoir démontré : il existe, à rebours de l'hégémonique conception socialiste – où l'impôt n'est juste et légitime que s'il assure le nivellement et la redistribution des richesses –, une conception positive et authentiquement libérale de la fiscalité. Cette conception intellectualisée n'est alors plus celle d'un anti-fiscalisme primaire à quoi, par paresse ou par ignorance, on réduit trop souvent le courant libéral.

Ne fut-il pas, dans les dernières années de sa vie, un implacable pourfendeur de « la chienlit laisser-fairiste et libre-échangiste » et un champion du protectionnisme adulé par les altermondialistes de tout poil ? Certes, celui qui fut en 1988 le premier Français à recevoir le prix Nobel d'économie aimait à se dire, en une formule aussi provocante qu'ambiguë, « libéral et socialiste ».

Conciliant libéralisme économique et interventionnisme étatique, Maurice Allais épousa en réalité un libéralisme utilitariste qui, très tôt, l'éloigna des courants libéraux les plus radicaux. C'est ainsi qu'il refusa en 1947 de signer la charte constitutive de la Société du Mont-Pèlerin, prestigieux cénacle libéral dont il fut l'un des membres fondateurs aux côtés notamment de Friedrich Hayek, Karl Popper, Ludwig von Mises ou encore Milton Friedman. Motif de ce refus : la place trop importante réservée aux droits de propriété.

Qu'importe, Maurice Allais ne fut pas moins convaincu de la supériorité de la société libérale et de l'économie de marchés, et, en tant que tel, un anti-égalitariste farouche (« L'égalité n'est ni possible ni souhaitable »).

a/ Distinguer égalité et injustice.

Une révolte intellectuelle. Dans le domaine fiscal, le grand mérite de Maurice Allais aura été d'avoir dessiné, d'abord dans *L'impôt sur le capital et la réforme monétaire* (1977) préfacé par Raymond Aron, ensuite dans *Pour la réforme de la fiscalité : repenser les vérités établies* (1990), les contours d'un « impôt libéral » respectueux de la personne humaine

(« C'est l'homme et non l'État qui constitue l'objectif final et la préoccupation essentielle. C'est à cet objectif que la fiscalité doit être subordonnée »).

De cette fiscalité qu'il n'hésite pas à qualifier de « boulet », Maurice Allais décrit l'enchaînement vicieux des causes et effets. Croire que la société actuelle serait libérale relève de la pure « mythologie ».

La réalité, écrit-il, « c'est qu'elle se fonde pour une grande part sur un singulier mélange de corporatisme et de collectivisme ». Soucieux de voir la France renouer avec la philosophie d'une société démocratique, libre et humaniste (humaniste parce que libre !), le futur prix Nobel ébauche à la fin des années 1970 plusieurs principes généraux de bonne politique fiscale, tous reliés entre eux.

Les (bons) principes de l'impôt. Conformément au principe *individualiste*, « l'impôt ne doit pas rechercher l'égalité des conditions, mais celles des chances ».

Maurice Allais énonce que l'impôt « ne doit pas avoir pour objectif de lutter contre l'inégalité des revenus lorsque cette inégalité provient de l'importance et de la qualité des services rendus, mais [qu']au contraire il doit favoriser l'accession à la propriété et au pouvoir économique des plus capables en affranchissant d'une manière générale de l'impôt les revenus correspondant à des services rendus ».

Autre principe, lui aussi fréquemment foulé aux pieds par des justiciers en peau de lapin, celui de *non-discrimination* :

« L'impôt doit être établi suivant des règles qui soient les mêmes pour tous », en sorte qu'il est discriminatoire d'appliquer un barème progressif où les taux croissent à mesure qu'augmentent les revenus, et à travers eux les services rendus par le contribuable à la collectivité. Par application du principe d'*impersonnalité*, dont le prélèvement à la source fera l'an prochain peu de cas, un impôt libéral ne saurait au surplus « impliquer des recherches de type inquisitorial sur la vie des personnes ».

De son côté, le principe de *neutralité* commande à tout le moins de ne pas pénaliser les entreprises qui réalisent des bénéfices plus durement que celles qui subissent des pertes, car, observe Maurice Allais, « si les agents économiques voient leurs bénéfices durement taxés, leur incitation à une meilleure gestion ne peut qu'être diminuée d'autant ». Après quoi, c'est le moteur essentiel du progrès qui se grippe et la réalisation d'une économie efficace (donc socialement juste) qui est obstruée.

Philippe Nemo a récemment montré que, l'*être* de l'homme étant intimement lié à son *avoir*, fiscalité et redistribution socialistes diminuaient non seulement ses possibilités d'agir librement, mais altéraient de surcroît sa personnalité et sa potentialité créatrice.

L'impôt sur le capital, paradoxal impôt libéral. Dans le droit fil de la pensée libérale, Maurice Allais condamne la progressivité de l'impôt sur le revenu, qui pénalise les fortunes en voie de formation et tarit l'épargne conséquemment.

Qu'il se situe dans le camp des adversaires résolus de l'impôt progressif sur le revenu ne surprendra guère. Plus surprenante du point de vue libéral est à priori la préconisation d'un impôt dominant sur le capital physique (au taux annuel de 2 %) qui, remplaçant tout à la fois l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et les impôts actuels sur le capital (droits de succession et donations principalement), serait seulement flanqué d'une taxe générale sur la consommation (c'est-à-dire une TVA à taux unique).

II/ La théorie des choix publics : économie et démocratie

Selon la théorie des choix publics, développée à l'Université George Mason de Virginie par les professeurs Gordon Tullock et James Buchanan, les élections font partie intégrante d'un marché politique. Les acheteurs de ce marché, les électeurs, recherchent des faveurs et des privilèges du gouvernement. Les politiciens sont les fournisseurs de ces faveurs et de ces privilèges, dans le but de satisfaire les intérêts de la majorité.

James Buchanan explique ainsi que les politiques ont plus intérêt à flatter l'opinion dominante qu'à vouloir la faire évoluer. Et comme dans ce beau pays, à peine 30 % des Français croient aux vertus de l'économie de marché, aucun candidat ne veut prendre le risque de leur dire la vérité. C'est pourquoi il est rationnel pour les politiques de fustiger le libéralisme, de s'en prendre aux riches, à la finance et à la liberté d'entreprendre.

L'école du *Public Choice* est à l'origine d'une nouvelle manière d'envisager la politique. Elle ambitionne d'appliquer l'analyse économique aux institutions politiques, afin de mieux comprendre le processus de formation des politiques publiques.

Comment les décisions collectives sont-elles prises ? Le point de départ de la théorie des choix publics est que les hommes politiques ou les électeurs qui prennent ces décisions doivent être considérés comme des gens ordinaires qui cherchent à maximiser leur propre intérêt et non comme des personnes désintéressées, au service d'un hypothétique bien commun. Nous croyons naïvement que lorsque les gens sont élus, ils sont en quelque sorte transformés et motivés par l'intérêt public. Une telle chose n'arrive que très rarement.

Quand une personne devient un homme politique ou un bureaucrate, il est toujours d'abord motivé par son intérêt personnel. Les gouvernants cherchent par exemple à maximiser la taille de leurs budgets, car ils peuvent ainsi augmenter leur rémunération réelle en termes de salaire et de divers avantages.

Même si un décideur unique voulait agir pour le bien public, la théorie des Choix Publics nie qu'un intérêt collectif puisse exister en dehors des multiples intérêts individuels. Le résultat de l'analyse, c'est donc la démythification complète de l'État, censé être l'incarnation de l'intérêt général.

1/ Le fonctionnement de l'administration

Mais l'État n'existe pas et ne décide de rien, ce sont des individus, placés dans les administrations, qui décident et qui agissent et qui imposent leurs normes aux autres. Il faut donc comprendre ce que font les hommes politiques et pourquoi ils le font. Comprendre la raison de leurs actions. L'action publique est sacrée, elle est supposée vertueuse et indiscutable.

Dans le marché public, il faut gérer les ressources et les pénuries. **Dans le marché de l'État, les ressources sont infinies : via l'impôt et l'emprunt**, on a l'impression que celles-ci sont illimitées. Les politiques publiques évoluent dans un **monde abstrait** où on ne voit pas les conséquences des décisions que l'on prend, ce qui déconnecte les politiques et les fonctionnaires et ce qui les fait fonctionner autrement que les autres personnes. Le marché politique fonctionne différemment du marché public, même s'il repose sur les mêmes fondements.

L'État dérive naturellement. Il ne s'agit pas de changer le personnel politique, même si certains sont meilleurs que d'autres ou plus compétents, mais de changer le système politique fondé sur la démocratie et le suffrage universel qui dérive naturellement et conduit vers l'horreur politique.

Le gaspillage n'est que le symptôme du mal de l'État. Lutter contre les gaspillages est déjà un pas positif, mais cela ne permet pas de résoudre le problème et de lutter contre le mal.

« Nous cherchons à nous tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal. » Louis-Philippe, *Le Moniteur officiel*, 31 janvier 1831.

Athènes est la ville de la démocratie, mais c'est aussi la cité de l'échec de la démocratie. Ce système est à l'origine de la guerre du Péloponnèse, de l'expédition en Sicile (415), de la mort de Socrate (399), de la tyrannie et de l'hégémonie. La démocratie athénienne se solde par un échec.

a) L'État a tendance à grossir et à étendre son empire.

L'État ne veut pas de monopole, car sinon il perd sa puissance. Il veut tout contrôler, d'abord par la guerre (féodalité) puis par l'accroissement de la puissance publique (impôts et taxes). Ainsi l'État vit sur les autres et leur prenant leur argent il s'en sert pour mieux les contrôler.

Dépenses publiques par rapport au PIB entre 1870 et 1996 : Royaume-Uni : de 9 à 43%, Allemagne de 10 à 49%, EU de 7 à 32%.

Russie, entre 2005 et 2015 : de 35 à 70% du PIB.

France : 1872 : 11% ; 1930 : 22% ; 1950 : 53% ; 2016 : 57%.

C'est la trace fiscale de l'État, mais cela ne prend pas en compte les normes et les lois, les décrets pris par l'État. Nous sommes de plus en plus administrés et l'État intervient de plus en plus dans nos vies.

L'État est dans un conflit d'intérêts permanent : il décide des taux d'imposition et de la façon dont ces impôts vont être distribués. Donc il arrose ceux qui vont voter pour lui et ainsi pouvoir prélever d'autres impôts.

Pour arriver à ses fins, l'État emploie des moyens liberticides : incitations, lois prohibitives, formatage des esprits. Ainsi, on glisse des droits libérés (droit de) au droit créance (droit à). L'État devient un distributeur de prestations, un guichet qui donne des créances. L'État contrôle la santé, donc il donne des incitations sur ce qu'il faut manger et boire, sur le sport et sur les lieux que l'on peut ou non fréquenter (on ferme les parcs quand il y a du vent).

b/ Les deux droits : droit public et droit administratif.

Ce dernier est du ressort de l'État, c'est-à-dire que seul l'État est en mesure de se juger lui-même. Puisque l'État incarne l'intérêt général, donc le Bien, aucun citoyen ne peut lui reprocher quoi que ce soit. Il y a donc deux droits : un pour le citoyen et un pour l'État.

On présente cela comme étant naturel, mais ce n'est pas le cas dans tous les pays.

De plus, le droit administratif prédomine sur le droit civil. C'est la Révolution qui opère cette distinction. Il y a un double coup d'État : renversement de la monarchie, pour établir la république, et séparation du droit pour autonomiser l'administratif. L'œuvre est parachevée dans les années 1880. Ensuite, on invente la notion de service public, qui permet ainsi de légitimer toutes les actions de l'État.

« Le service public est lié à une conception ample des missions de l'État qui, bien au-delà du maintien de l'ordre public, doit organiser la vie économique, sociale et culturelle, en fournissant et gérant les biens et services utiles à la collectivité. » Jacqueline Morand, *Cours de droit administratif*, Montchrestien, 1997, p. 16.

La sécurité est un bien qui est peu visible et qui est interchangeable. Avec le service public en revanche, l'État dispose d'un passeport qui lui permet de s'immiscer partout. Le service public permet de tout justifier : organisation de fêtes sur les bords de Seine, de guichet de courrier dans les campagnes, de distribution du gaz et de l'électricité. Cette notion justifie l'existence de l'État et sans croissance sans fin.

Deux mythes se conjuguent : celui de la bonté de l'État et celui du service public. Puisque l'État délivre un service et qu'il ne peut que faire le bien, alors il est légitime que l'État prélève beaucoup d'argent, d'autant que cet argent lui appartient. On confond le pays et l'État et ainsi tout ce que prend l'État il le prend à lui-même. Les services peuvent être étendus sans fin, et donc les impôts, mais c'est pour notre bien puisque ces services sont pour nous.

c/ Théorème de l'électeur médian

Fonde l'économie du choix public. Il faut avoir le moins de gens contre soi et contenter le plus de personnes.

La duplicité est l'autre élément essentiel. Pour rassembler le maximum de voix, il faut dire à chaque groupe ce qu'il a envie d'entendre, donc être flou, ne pas se dévoiler, et dire des choses différentes. C'est cela la duplicité. Le flou permet de contourner l'électeur médian. On se fait élire sur un malentendu.

d/ Les citoyens agissent dans le sens de leur propre asservissement.

La démocratie repose sur la majorité, ce qui est en soi absurde : en quoi une majorité aurait-elle raison ? Le choix collectif peut être contraire aux choix particuliers.

La démocratie fait entendre des demandes où chacun demande que la puissance publique lui accorde des services sans qu'il ait à en payer le prix. Les électeurs ne cessent de lécher le fruit qui les empoisonne.

L'État ne permet pas une bonne allocation des ressources, il engendre le gaspi, la corruption, le détournement des ressources, l'inefficacité.

e/ L'État est dominé par la bureaucratie.

La bureaucratie est très efficace. Elle permet de standardiser les tâches, de les rendre impersonnelles donc plus facile à traiter, de disposer de personnels qui effectuent ces tâches et qui sont au service de l'État. Le danger est quand l'administration dérive en bureaucratie. Les dictatures d'aujourd'hui sont des dictatures bureaucratiques. On impose des normes et des lois absurdes.

Les politiques perdent beaucoup de temps à jouer leur réélection, alors que les fonctionnaires sont inamovibles et connaissent bien les dossiers. Ils prennent le pas sur les élus et sont alors capables de prendre les décisions à leur place.

Il faut compliquer pour régner. La complication permet à la bureaucratie de survivre : plus c'est compliqué moins on comprend et donc plus il faut des experts. Cela légitime donc la bureaucratie, qui peut ainsi croître encore davantage.

Mythe de l'infaillibilité de l'État, alors que celui-ci est plus faillible que les autres. Le Crédit Lyonnais fut fondé en 1863. Il a survécu à toutes les crises. Il est nationalisé en 1982 et il fait faillite en 1993. Le coût de la faillite s'élève à 150 milliards de francs (31 Mds€).